

Aujourd'hui: Passages nuageux vents modérés
Minimum -1° Maximum 10°
Demain: Passages nuageux, frais
DETAILS PAGE A2

ARSENAULT
Le Maître Déménageur
Québec 376-5100 Ontario

Aujourd'hui



A3 BEAUCE

Le bal costume a été le clou de la Soirée du Roy qui a dominé hier, à Sainte-Marie, les célébrations du 250e anniversaire de la Beauce.

A10 YASUHIRO NAKASONE

À son arrivée à Washington, le premier ministre Nakasone s'engage à tout faire pour réduire les tensions commerciales nippo-américaines.

B1 COMMISSION ROCHON

La Commission Rochon se propose de consolider le régime public et l'accès universel aux systèmes de santé et aux services sociaux.

Sommaire

Table listing various sections: Annonces, Arts et spectacles, Informations, Bandes dessinées, Décès, etc., Economie, Editorial, Etes-vous observateur?, Feuilleton, Horoscope, La Presse des SIX-DOUZE, Le monde, Mots croisés, Mot mystère, Quoi faire aujourd'hui, Télévision, Tribune libre, TABLOID SPORTS, Mots croisés, Réjean Tremblay, Tom Lapointe.

GREP

ILS SONT DRÔLES LES HOMMES. ILS S'ÉLEVENT CONTRE LA PEINE DE MORT ET ILS CONTINUENT DE PASSER SUR LE PONT JACQUES-CARTIER!



Priorité à la recherche; baisse d'impôts accordée aux familles à faibles revenus

Une fuite force le ministre des Finances à devancer d'une semaine son discours du budget

YVON LABERGE et DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUEBEC

Déficit ramené de \$2,7 milliards à \$2,4 milliards pour l'année budgétaire 1987-88, allègements fiscaux de \$169 millions pour les familles à faibles et moyens revenus, et quelque \$250 millions pour soutenir la croissance de l'économie et de l'emploi, tel est, pour l'essentiel, le discours sur le budget qu'a lu, tard hier soir, et en catastrophe, le ministre des Finances du Québec, M. Gérard D. Levesque.

C'est à la suite de la divulgation par une station de télévision de Montréal du contenu du budget, qui devait être déposé jeudi prochain à l'assemblée nationale, que la Chambre a été convoquée à 9 h hier soir.

Au premier chef, ce sont les familles à faibles et moyens revenus qui bénéficient du troisième budget présenté par M. Levesque depuis décembre 1985.

Pour chacune des trois prochaines années, ce sont quelque \$169 millions que ces familles auront à payer en moins au fisc québécois.

Ainsi, une famille de deux enfants verra sa charge fiscale réduite en moyenne de \$930 dès cette année, cependant qu'une famille monoparentale paiera en moyenne \$765 de moins en impôt.

Les points saillants et autres informations, page A 2

VOIR BUDGET EN A 2

Accord de principe

Les cinq conditions posées par le Québec pour adhérer à la constitution sont acceptées

MAURICE JANNARD du bureau de La Presse OTTAWA

Le 30 avril est un grand jour pour le Canada et la Confédération sort grandie de notre rencontre.

C'est par ces mots de profonde satisfaction que le premier ministre, M. Brian Mulroney, a résumé hier soir la rencontre historique qu'il a eue avec ses homologues

des dix provinces, au Lac Meech, dans la Gatineau, qui a mis fin à l'isolement constitutionnel du Québec.

En conférence de presse vers 11 h hier soir, en présence des premiers ministres des provinces, le chef du gouvernement fédéral a déclaré qu'il y avait eu un accord de principe sur les cinq requêtes du Québec. L'entente sera finalisée et rendue officielle dans une prochaine rencontre des premiers ministres, qui aura lieu dans quelques semaines.

Puis, par la suite, au cours des cinq prochaines années, il y aura une réunion annuelle des premiers ministres pour tenter de réformer le Sénat, une concession qu'Ottawa, le Québec et l'Ontario ont dû faire à l'Ouest et à Terre-Neuve.

L'entente d'hier modifie la formule d'amendement de la constitution. La nouvelle version sera approuvée par chaque assemblée législative de même que par le Parlement fédéral.

M. Mulroney a dit que la journée avait été marquée par un esprit de générosité et de compromis, si typiques de la façon d'agir canadienne.

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a dit que le Québec avait obtenu satisfaction sur tous les cinq points. Le texte de l'accord a été rendu public hier soir. Il a fallu dix heures de discussions entre les onze chefs de gouvernement pour obtenir le consensus voulu. À l'heure du souper seulement, les premiers ministres ont pu parler et discuter avec leurs conseillers respectifs.

L'entente sur la nomination des juges à la Cour suprême et sur le contrôle de l'immigration a été facile à obtenir. Une intervention marquée de M. David Peterson, premier ministre de l'Ontario, a

«Un pas de géant», dit Bourassa

GILBERT BRUNET envoyé spécial de La Presse OTTAWA

Le «pas de géant» que le Québec a franchi hier, en amenant tous les premiers ministres du pays à accepter, en principe, les cinq conditions posées pour adhérer à l'Accord constitutionnel canadien, a été acquis à la dernière minute, en vertu d'une «bonne stratégie».

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, exténué en cette fin de journée doublement mémorable — la fuite du budget s'ajoutant à l'«historique compromis constitutionnel» — ne ménageait pas les qualificatifs, tard hier soir.

Après le premier «tour de table» sur les cinq conditions du Québec, hier midi au Lac Meech, il est apparu clairement que la reconnaissance explicite du Québec comme «société distincte», avec signification juridique dans un article même de la constitution, ferait principalement problème.

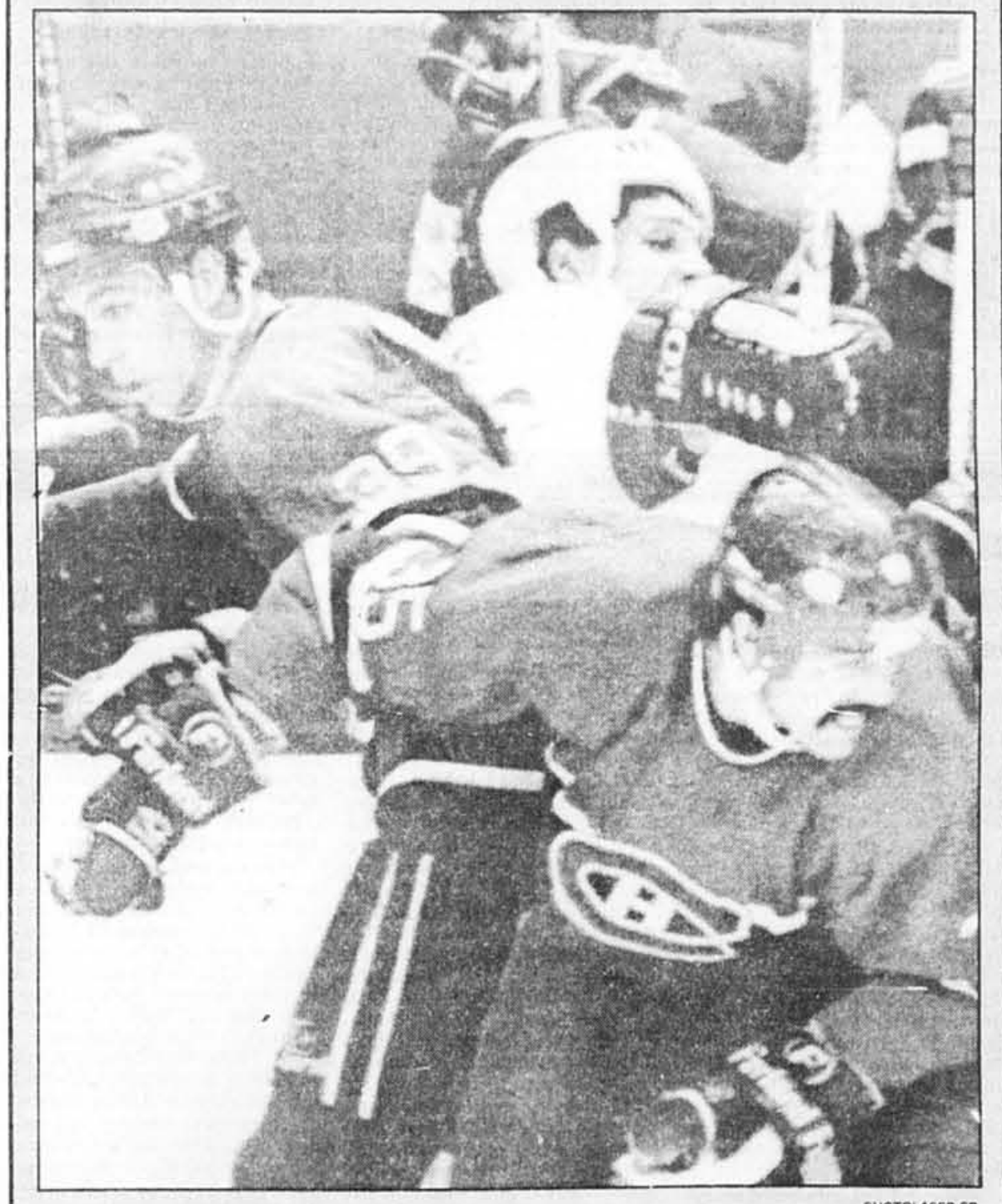
La «stratégie» mentionnée par M. Bourassa a alors été de tenter d'en arriver d'abord à un accord sur les quatre autres conditions — Cour suprême, immigration, formule d'amendement et pouvoir fédéral de dépenser — pour conclure les échanges sur la société distincte et la reconnaissance d'une «dualité canadienne».

À la reprise des travaux, à 20 h 30, cette étape cruciale restait en suspens. Une heure trente plus tard, l'accord de principe était conclu, Ottawa et les neuf autres provinces acceptant unanimement de souscrire à cette «première» condition québécoise.

«Nous pouvons avoir confiance en l'avenir du Québec au sein de la fédération canadienne», a-t-il déclaré, aussitôt après que le premier ministre Mulroney eut annoncé la conclusion, à l'unanimité des 11 premiers ministres, de l'entente de principe.

VOIR ACCORD EN A 2

La série poussée à la limite



PHOTOLASER CP

Les efforts des Nordiques — on voit ici Basil Mcrae au moment où il était violemment projeté contre la bande par Chris Chelios durant la première période — ont porté leurs fruits hier soir, puisqu'ils ont réalisé un retour spectaculaire en l'emportant 3-2 contre le Canadien, égalisant ainsi la série à trois victoires de chaque côté. Devancés 2-0 après deux périodes, les Nordiques ont explosé avec trois buts sans riposte à la troisième, dont deux à moins de deux minutes de la fin du match. Les deux équipes se retrouveront au Forum demain soir, pour le match décisif de la série quatre de sept. Pages 3 et 4 (tabloïd sports)

Un comité des Communes doute de l'efficacité des centres bancaires

GILLES GAUTHIER du bureau de La Presse OTTAWA

Le projet fédéral de création de centres bancaires internationaux à Montréal et Vancouver n'aura pas d'impact significatif sur l'emploi et l'activité bancaire. En améliorant, on risque toutefois d'ouvrir la porte à Toronto.

C'est ce qui se dégage du rapport unanime du comité des Communes sur les centres bancaires internationaux (CBI) et des propos de ses auteurs. Le comité recommande par ailleurs d'ajouter Halifax à Montréal et Vancouver si on veut établir des centres dans un nombre limité de villes.

Si la principale recommandation formulée par le comité pour rendre les CBI efficaces est adoptée, «je ne sais pas où les banques décideront de faire affaire», a déclaré M. Raymond Garneau, député libéral de Laval-des-Rapides. «Ce pourra être à Toronto, à Vancouver ou à Montréal», a ajouté le député de l'opposition.

Il a dit espérer que le ministre des Finances, M. Michael Wilson, «n'utilisera pas cet outil pour tuer le projet de centre bancaire international» ou encore pour créer des centres bancaires «bidons» à Montréal et Vancouver «tout en permettant en fait à toutes les opérations bancaires internationales de se réaliser de Toronto. On aurait alors fait un grand cercle pour revenir au point de départ».

Chose certaine, dit le rapport, le projet fédéral de CBI pour Montréal et Vancouver qui a été présenté au comité ne créera qu'une poignée d'emplois et ne stimulera pas vraiment l'activité bancaire internationale au Canada.

Le comité recommande donc au ministre des Finances de refaire ses devoirs s'il veut vraiment doter le pays de CBI significatifs, en leur confiant des types de transactions additionnels.

L'autre recommandation est plus compromettante. Elle suggère à M. Wilson que le Canada conclue des ententes ayant une portée fiscale (réduction ou suppression à la source sur les intérêts bruts) avec d'autres

VOIR COMITÉ EN A 2

Enrichissez vos PLACEMENTS
Consultez votre conseiller!
TRUST GENERAL

DÉPÔTS GARANTIS
9 1/2% 5 ans int. annuel au composé
9% 3 ans int. annuel au composé
8 3/8% 15 mois int. annuel à l'échéance
Taux sujets à confirmation

FONDS DE PLACEMENT
3 ans\* 5 ans\*\*
Actions canadiennes 20,1% 20,0%
Obligations 18,6% 18,5%
Hypothécaires 14,6% 15,8%
Actions américaines 28,6%
Aucuns frais d'ouverture, de fermeture ou de transfert
\*Rendement annuel composé du 31 mars 1984 au 31 mars 1987
\*\*Rendement annuel composé du 31 mars 1982 au 31 mars 1987

BÉNÉFICES PLUS
6,91% 10 000\$ et plus
La taux du passer de 10 000\$ et + est un taux basé sur les taux du marché monétaire et calculé quotidiennement.
1/8% pour les personnes âgées de 60 ans et plus sur les certificats de dépôt garantis 1 à 5 ans

Laval, Place du Carrefour, 652-3200
Pointe-Claire, 955, boul. St-Jean, 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland, 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy, 739-3265
MTI/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques, 861-8383
MTI/University, 1100, University, 871-7200
Anjou, Place d'Anjou, 355-4780
LaSalle, Carrefour Angrignon, 386-0730
Rive-Sud, Place Portobello, 468-2500
Hull, 120, Promenade du Portage, 771-3227

# Le budget laisse voir une croissance qui donne des signes d'essoufflement

## Une croissance de 2,7 p. cent de la production des biens et services contre 3,3 l'an dernier

YVON LABERGE et DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUÉBEC

■ Bien que comparable à celle de ses partenaires commerciaux, la croissance économique au Québec pour 1987 donne des signes d'essoufflement par rapport à celle de l'an dernier. Tablant sur une hausse de 7,7

p. cent du produit intérieur brut, le ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque, prévoit une cinquième année consécutive d'expansion depuis la récession, avec une croissance de 2,7 p. cent de la production de biens et services, au Québec, pour l'année financière 1987-1988.

En termes réels toutefois, une fois enlevé l'effet de l'inflation, ces 2,7 p. cent marquent un recul sur les 3,3 p. cent de l'an dernier.

Tout en annonçant un train de mesures qui allégeront le fardeau fiscal des familles, le ministre Lévesque est parvenu à ramener son déficit à \$2,4 milliards, comparativement à sa promesse de \$2,7 milliards l'an dernier. Le cap d'un déficit ramené à \$2 milliards pour 1990 est maintenu.

Toutefois, dans son budget, le ministre Lévesque reste pessimiste devant les perspectives d'un chômage «qui ne se résorbera

que très graduellement au cours des prochaines années».

Le taux de chômage restera à 10,8 p. cent, comparativement à 11 l'an dernier. Une croissance de 2,3 p. cent du marché de l'emploi sera pratiquement acaparée par celle de 1,9 p. cent de la population active.

Pour le ministre des Finances, la construction domiciliaire marquera des signes d'essoufflement après les fortes augmentations

des dernières années. Les mises en chantier passeront de 60 000 à 53 000 unités, cette année par rapport à l'an passé.

Aiguillonnés par les bas taux d'intérêts, les consommateurs resteront les moteurs de la croissance. La confiance amènera une nouvelle baisse du taux d'épargne et stimulera une augmentation de 7 p. cent de la consommation.

### Équilibres financiers

La relative bonne santé économique amènera des recettes accrues pour le trésor provincial. Les recettes budgétaires seront de \$27,6 milliards, une hausse de 8,2 p. cent sur 1986.

Les dépenses atteindront \$30 milliards, soit \$430 millions de plus que le niveau prévu l'an dernier, alors qu'on prévoyait que l'inflation ne serait que de 2,9 p. cent.

Québec encaissera \$104 millions supplémentaires grâce à la taxe de 15 p. cent décrétée par Ottawa sur les exportations de bois.

Une mise à jour des intérêts sur les créances du ministère du Revenu produira des revenus additionnels de \$150 millions.

Les privatisations ont amené des recettes extraordinaires de \$215 millions.

Comme prévu, le ministre Lévesque n'a pas manqué d'écarter au passage le gouvernement fédéral pour des transferts qui, selon lui, ont diminué, en valeur absolue de 5 p. cent sur trois ans. Les paiements fédéraux, qui recommencent à croître cette année, conviendront-ils, ne constituent plus que 23,4 p. cent des recettes du Québec contre près de 29 p. cent il y a trois ans.

## Les points saillants du budget

Presse Canadienne QUÉBEC

■ Les points saillants du budget du gouvernement Bourassa pour l'exercice financier 1987-88.

■ Revenus prévus de \$27 680 000 000, une augmentation de 8,2 p. cent par rapport à l'année précédente.

■ Dépenses prévues de \$30,08 milliards, ce qui laisse un déficit de \$2,4 milliards.

■ Les dépenses sont de \$70 millions de moins que prévu lors des crédits budgétaires de mars dernier.

■ Dépenses additionnelles au budget de mars: \$180 millions.

■ Allègement d'impôt de \$169 millions pour familles à bas revenus.

■ Une famille biparentale de deux enfants, qui commence actuellement à payer de l'impôt à partir de \$13 004, commencera, à l'avenir, à payer de l'impôt à partir de \$20 822.

■ Si cette famille paye des frais de garde, le seuil d'imposition passera de \$15 410 à \$25 871.

■ Cette mesure éliminera l'impôt pour 45 000 familles et réduira celui de 300 000 autres familles.

■ Le Fonds de développement régional est augmenté de \$10 millions.

■ Les contributions au régime d'assurance-automobile sont réduites de \$50 millions, ce qui représente une diminution d'environ 10 p. cent des cotisations perçues par la Régie de l'assurance-automobile du Québec.

■ Soutien additionnel de \$65 millions à 44 000 familles à faibles revenus de travail, à partir du 1er janvier 1988.

■ Le budget des garderies est augmenté de \$8 millions, ce qui créera 2 600 nouvelles places en garderies.

■ Montant de \$3,8 millions pour de nouveaux projets dans les garderies.

■ Le plafond d'aide aux garderies à but non lucratif au titre du logement passe de \$8 000 à \$9 000.

■ Abolition de la récupération des allocations familiales pour le troisième enfant.

■ Réduction de 13,4 p. cent à 9 p. cent du droit des détaillants, sauf pour les tavernes.

■ Le crédit d'impôt de 10 p. cent des salaires versés en recherche et en développement est porté à 20 p. cent pour les corporations, ce qui représente environ \$45 millions par année.

■ Déduction additionnelle de 33 1-3 p. cent à l'égard de la totalité des dépenses de recherche et de développement.

■ Instauration d'un congé fiscal de l'impôt sur le revenu des particuliers de 24 mois pour les chercheurs de haut niveau.

■ Injection d'une somme annuelle de \$102 millions comme soutien à la recherche et au développement.

■ Somme de \$40 millions en soutien à la recherche en milieu universitaire.

■ Crédits additionnels de \$15 millions par année aux universités moyennant certaines conditions.

■ Octroi de \$8 millions cette année et de \$7 millions l'année prochaine aux universités dans des buts spécifiques.

■ Augmentation de \$20 millions du programme de renouvellement des équipements médicaux.

■ \$4 millions de ce montant seront consacrés à l'Outaouais.

partie des opérations dans les paradis fiscaux étrangers, où elles ont des succursales.

Le rapport souligne également que «les banques du Canada n'ont rien fait pour appuyer la proposition de création de centres bancaires internationaux» et rappelle qu'elles n'ont jamais demandé que le gouvernement légifère pour en mettre sur pied.

Le comité estime par ailleurs qu'Halifax pourrait faire concurrence à Montréal pour le financement des échanges internationaux avec l'Europe et l'Afrique, Vancouver s'occupant de l'Asie et d'autres pays du Pacifique.

## Les détenus à table

■ Les détenus du Centre de réhabilitation de Waterloo ont décidé, hier matin, de mettre un terme à leur grève de la faim.

C'est ce qu'ont laissé savoir, hier, les autorités du CRW, indiquant que tous les pensionnaires

de l'établissement avaient accepté de le déjeuner.

«Le conflit pacifique est réglé, a affirmé le directeur de l'établissement, M. Lucien Roberge. Ils (les détenus) ont compris qu'ils devaient manger avant que les pourparlers s'entament.»

## Un soir de grand drame à Québec

YVON LABERGE et DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUÉBEC

■ Une enquête policière complète sera effectuée sur les fuites survenues hier au discours du budget qui ont forcé le ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque à déposer en catastrophe son énoncé budgétaire.

«Mon devoir était d'agir immédiatement», a lancé M. Lévesque devant une Assemblée nationale réunie de toute urgence.

M. Lévesque a admis «n'avoir aucune idée au moment où je vous parle de ce qui s'est passé».

Bien que du côté du gouvernement, on ait rapidement repoussé la démission du ministre Lévesque, pour l'Opposition péquiste, la question est loin d'être réglée. Pour le leader en chambre du PQ, M. Gendron, la bevue est tellement grave

que le ministre Lévesque «est inapte» à remplir son poste.

A son bulletin de 18 heures, la station montréalaise CFCF avait diffusé plusieurs mesures du second budget Lévesque, qui devait être déposé le 7 mai, un bris à la traditionnelle confidentialité qui doit entourer cet exercice.

«Vous auriez fait la même chose, a lancé M. Lévesque, à l'opposition, je pouvais le lire ce soir, ou attendre une semaine permettant à certaines personnes de profiter des fuites.»

«J'aurais pu le changer, mais c'est un bon budget, je ne voulais pas le diluer», a soutenu M. Lévesque. «Mon devoir était d'agir immédiatement, d'agir dans le respect des institutions et de la population», a-t-il dit.

Le ministre a demandé au Solliciteur général une enquête exhaustive sur les fuites diffusées par la station CFCF de Montréal et a promis de partager avec l'opposition les conclusions de l'investigation. Pour M. Gendron toutefois, l'opposition devra obtenir l'assurance d'être «régulièrement»

informée des résultats de l'enquête et de l'étendue de la fuite.

La tradition parlementaire veut qu'un ministre des Finances soit tenu de démissionner si des fuites surviennent au budget, permettant à des individus de profiter de ces informations privilégiées.

En 1983, le ministre fédéral des Finances, M. Marc Lalonde, victime lui aussi de fuites, avait dû modifier in extremis son budget pour prouver que la confidentialité n'avait pas connu de brèches. L'histoire parlementaire britannique compte maintes démissions des ministres des Finances qui n'avaient su assurer l'étanchéité de leurs dossiers.

À l'Assemblée nationale, M. Lévesque a indiqué que c'est vers 17 heures qu'on l'avait informé des fuites «touchant des éléments majeurs du budget».

C'est à 20 heures qu'a débuté le huis clos destiné aux journalistes. Autre bris à la tradition, ceux-ci ont pu revenir au parlement, escortés par les policiers, avant même que M. Lévesque

n'entame la lecture de son budget. «Ça empire de minutes en minutes», a lancé M. Gendron, dont le parti a retardé de près d'une heure la lecture du budget Lévesque, prévue pour 21 heures.

«Le ministre des Finances n'est aucunement responsable de ce bris de confidentialité», a lancé le leader du gouvernement à l'Assemblée nationale, M. Michel Gratton, à l'opposition qui s'insurgeait devant des procédures aussi inusitées.

### C'est irrégulier

«C'est irrégulier, ce n'était pas souhaité par personne», a lancé M. Gratton.

Pour l'opposition, la situation d'urgence ne justifiait pas cette foule d'accrocs à la procédure. «On répond à l'affront (la fuite) par l'affront aux règles parlementaires», a lancé M. Gendron.

Ce dernier a en vain réclamé que le vice-premier ministre, Mme Lise Bacon, et non le ministre Lévesque fasse la lecture du budget.

## SUITE DE LA UNE

### BUDGET

Priorité à la recherche; baisse d'impôts accordée aux familles à faibles revenus

Ce faisant, une famille de deux enfants ne paiera de l'impôt au gouvernement du Québec que si le revenu familial excède \$20 821 par année plutôt que \$13 004, le seuil actuel. Si cette famille a droit à la déduction pour frais de garde, le seuil d'imposition passe de \$15 411 à \$25 871.

Selon les chiffres du ministre des Finances, ces mesures, à elles seules, éliminent l'impôt pour quelque 45 000 familles cependant qu'elles réduisent l'impôt de quelque 300 000 autres familles.

D'autre part, le ministre introduit un nouveau programme de soutien financier aux familles à faibles revenus. Nommé AP-PORT, ce programme remplacera graduellement l'actuel supplément de revenu de travail (SUPRET) et il en coûtera quelque \$65 millions pour aider environ 44 000 familles.

S'ajoute à ces mesures l'octroi d'un budget additionnel de \$8 millions à l'Office des services de garde à l'enfance. Son effet permettra la création de quelque 2 600 places en garderie.

Le ministre a également annoncé hier l'abolition de la récupération des allocations familiales pour le troisième enfant. En décembre dernier, cette récupération avait été abolie à partir du quatrième enfant. En réaménageant l'allocation à la disponibilité, cela donnera droit à \$100 par année pour le premier enfant de moins de six ans, \$200 pour le deuxième et \$500 pour les autres.

Du même souffle, le ministre a annoncé l'octroi de crédits additionnels de \$36,7 millions pour venir en aide à certains groupes particuliers, notamment les jeu-

nes, les personnes âgées et les sans-abri.

Depuis minuit ce matin, la taxe de vente sur les primes d'assurance-automobile passe de neuf à cinq p. cent, privant ainsi le fisc de quelque \$50 millions; la taxe de \$2 sur les vidéocassettes vierges est également abolie. Seule la taxe de vente de 9 p. cent s'appliquera.

Le discours du budget met également l'accent sur la croissance de l'économie et l'emploi, notamment dans les secteurs de la recherche tant universitaire que privée.

Ainsi, au seul chapitre du soutien à la recherche et au développement dans les entreprises, le ministre des Finances consent des crédits d'impôt totaux de \$102 millions. Quant aux universités, le ministre s'est engagé hier soir à y injecter quelque \$40 millions dès cette année.

En plus, le ministre a annoncé un montant de \$60 millions pour l'amélioration, dès cette année, de la sécurité sur le réseau routier québécois. Le budget du ministre des Finances prévoit également que les Québécois paieront désormais quelque \$50 millions de moins en primes d'assurance à la Régie d'assurance-automobile.

Dès cette année, le gouvernement injectera par ailleurs quelque \$20 millions pour le renouvellement des équipements médicaux, tandis qu'une autre tranche de \$20 millions, répartie sur trois ans, servira à l'amélioration ou au remplacement de certains bâtiments des établissements privés du réseau de la santé.

Au moins \$10 millions sont ajoutés au Fonds de développement régional et \$1 million supplémentaire ira au fonds hors-norme du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Dans son discours à la popula-

tion, le ministre a rappelé que son gouvernement avait été élu pour remettre de l'ordre dans les finances de la maison et, a-t-il dit, c'est ce que nous avons fait.

Ainsi, il se fixe comme objectif, dès 1989-90, de ramener le déficit sous la barre des deux milliards de dollars et il se dit convaincu que les mesures annoncées hier amorceront une étape importante du plan d'action de son gouvernement en matière de création d'emplois, de croissance économique et de justice sociale.

«Les mesures annoncées en faveur de la recherche et du développement devraient, a-t-il ajouté, faciliter grandement la jonction de nos chercheurs universitaires, de nos entrepreneurs et de nos investisseurs. Avec le temps, a-t-il soutenu, tout cela devrait donner un souffle nouveau à notre économie et ouvrir d'intéressantes perspectives d'avenir pour nos jeunes en particulier.»

Quant aux mesures qui touchent les familles à faibles et moyens revenus, le ministre a souligné qu'elles s'inscrivent dans un virage majeur du système fiscal et qu'il en reste à venir, puisque la vraie réforme fiscale est à faire ainsi que la réforme de l'aide sociale.

«Les défis auxquels nous sommes confrontés sont immenses, a-t-il conclu, et j'ai la conviction profonde qu'ils sont à la mesure de nos capacités et de la détermination qui nous anime.»

### ACCORD

Un accord de principe: les conditions du Québec acceptées

convaincu certaines personnes réticentes, notamment dans l'Ouest, de reconnaître le caractère distinct du Québec.

La clause sera inscrite dans un article et non dans le préambule, ce qui lui donne une portée juridique. En revanche, elle a une valeur interprétative et ce sont les tribunaux qui décideront de sa portée réelle.

Le gouvernement Bourassa a fait un compromis également sur la question du droit de veto. La proposition fédérale d'accorder un droit de veto au Québec et à l'Ontario a été rejetée, de même que la formule d'amendement qui voulait que sept provinces réunissant 80 p. cent de la population soit nécessaire pour modifier l'article 42.

Au lieu de cela, chaque province aura droit à son veto pour l'article 42 de la Constitution actuelle, portant sur les institutions fédérales, tels le Sénat et la Cour suprême.

En d'autres mots, il faudra l'unanimité des provinces pour modifier l'article 42. Pour les autres aspects de la Constitution, la formule d'amendement actuelle est retenue, c'est-à-dire qu'il faut l'accord de sept provinces regroupant la moitié de la population. L'entente de principe intervenue hier permet toutefois à une province de se retirer d'un programme fédéral et d'obtenir une

compensation financière adéquate si elle n'y participe pas.

Le Québec voulait limiter le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral. Hier, il a obtenu le droit de ne pas participer à un nouveau programme en échange d'une compensation «juste» s'il établit un programme avec des objectifs équivalents. Ce droit est donné à toutes les provinces.

La clause sur le caractère distinct est formulée ainsi: a) la reconnaissance que l'existence d'un Canada francophone concentré mais non limité au Québec, et celle d'un Canada anglophone, concentré dans le reste du pays mais présent au Québec, constituent une caractéristique fondamentale de la fédération canadienne; b) la reconnaissance que le Québec forme au sein du Canada une société distincte.

Un paragraphe porte sur les pouvoirs des autres provinces qui demeurent et un troisième traite du rôle de l'Assemblée nationale du Québec à promouvoir le caractère distinct.

À la fin de son petit discours, le premier ministre Mulroney a été chaudement applaudi par tous ses homologues. Même le réticent premier ministre de l'Alberta, M. Don Getty, s'est dit satisfait de la réunion.

### BOURASSA

«Un pas de géant».

«Cela prouve que nos demandes étaient à la fois réalistes et responsables», a-t-il ajouté, ne prévoyant maintenant «aucune difficulté majeure pour vendre cette entente aux Québécois».

La prochaine étape, au Québec, sera la convocation d'une commission parlementaire pour débattre du contenu de l'entente. M. Bourassa mentionne qu'il s'était engagé à convoquer une telle commission parlementaire. Cela sera fait ces prochains jours.

Ensuite, les premiers ministres se réuniront à nouveau, en «conférence formelle» cette fois, fin mai ou début juin. Par la suite, avant l'ajournement d'été, l'Assemblée nationale, comme les 10 autres parlements, sera appelée à adopter une résolution concrétisant l'accord formel des premiers ministres.

M. Bourassa a perçu hier, chez tous ses homologues, une «forte volonté politique» de régler le dossier du Québec. Ce premier round bien engagé, le suivant, cher aux autres provinces, pourra démarrer à son tour: la réforme du Sénat, la révision des droits de pêcheries et de propriété forestière et minière.

Ce qui est acquis, pourvu que l'accord de principe d'hier tienne jusqu'à sa ratification finale, c'est que toutes les provinces obtiennent un droit de veto sur la réforme des institutions. Québec tenait d'une part à ce droit de veto, et d'autre part à ce que les gains d'hier interviennent avant cette réforme. Pour le Sénat, par exemple, la reconnaissance de la société

### LA MÉTÉO

Québec			États-Unis		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Aujourd'hui
-7	5	Ciel var.	5	11	N.-Orléans 16 29
-1	10	Ciel var.	4	17	Pittsburgh 3 24
-2	5	Nuageux ecl.	4	28	S. Francisco 12 19
-2	8	Ciel var.	19	32	Washington 13 25
-2	8	Ers. nuag.	10	18	Dallas 15 33
-4	8	Ciel var.			
-7	5	Nuag. Neige			
-2	5	Nuag. Neige			
-1	4	Neige disp.			
-2	4	Nuag. Neige			
-2	4	Nuag. Neige			
-2	4	Nuag. Neige			

Canada			les capitales		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Aujourd'hui
10	20		Amsterdam 12	21	Madrid 11 26
10	20		Athènes 7	13	Moscou 6 15
10	20		Acapulco		Mexico 8 25
9	21		Berlin 12	27	Oslo 6 17
5	13		Bruxelles 6	20	Paris 13 25
4	18		Buenos Aires 18	24	Rome 5 11
1	3		Copenhague 7	19	Séoul 8 18
1	3		Genève 9	23	Stockholm 10 21
2	6		Hong Kong 23	28	Tokyo 14 24
2	6		Le Caire 14	25	Trinidad 10 21
2	6		Lisbonne 13	19	Vienne 10 22
2	4		Londres 13	18	

La Quotidienne Tirage d'hier

à trois chiffres 811 à quatre chiffres 9867



18-5-01 Vendredi 1er mai 1987

# À trois jours de la grève totale, les gens d'affaires s'impatientent

Aucun déblocage en vue, ni du côté des chauffeurs, ni du côté de l'entretien

LISA BINSSE

■ Devant la menace d'une grève totale dans le transport en commun à Montréal lundi matin, des usagers et des gens d'affaires ont prié le gouvernement hier d'assurer la reprise immédiate et complète du service de métro et d'autobus.

Le regroupement d'associations patronales, sous l'égide du Conseil du patronat du Québec, a envoyé un télégramme au premier ministre Robert Bourassa, lui disant que la grève de 19 jours des 4 000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro avait assez duré, et lui demandant d'intervenir immédiatement pour y mettre fin.

Entre-temps, la Société de transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal étudiait hier une contre-proposition présentée par le syndicat des 2 100 préposés à l'entretien. Le syndicat se dit prêt à accepter les hausses salariales offertes sur trois ans — 4 p. cent, 4 p. cent, 4,8 p. cent — mais maintient ses demandes touchant le rattrapage salarial des gens de métier, l'assurance-salaire et le maintien inte-

gral des contributions de la STCUM au régime de retraite.

Les communications se sont aussi poursuivies entre la STCUM et le syndicat des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, mais sans produire de résultats significatifs.

Par ailleurs, le Conseil des services essentiels a statué que la liste des services proposée par le syndicat des préposés à l'entretien — 100 p. cent pour le transport des personnes handicapées — est insuffisante.

Le Conseil n'a fait aucune recommandation, mais a transmis son rapport au ministre du Travail, Pierre Paradis, en fin d'après-midi. Le gouvernement, rappelle le Conseil, pourrait suspendre le droit de grève du syndicat, du moins tant que ce dernier ne se sera pas engagé à maintenir les services essentiels.

À Québec, le ministre Paradis a répété que le gouvernement agira rapidement si la grève des préposés à l'entretien perturbe le transport en commun. «On est prêt à intervenir», a-t-il dit, mais il a refusé d'annoncer une stratégie. Le ministre est d'avis qu'il reste suffisamment de temps pour en arriver à une entente négociée.

«C'est une question d'heures. L'espère que les parties pourront utiliser les heures qui restent.»

La STCUM a déjà annoncé que si le syndicat des préposés à l'entretien se met en grève sans offrir de services essentiels, elle n'a d'autre choix que d'interrompre ses services de transport par métro et par autobus. Il en va, dit-elle, de la sécurité des 650 000 usagers.

Des associations représentant les intérêts des usagers du transport en commun ont fait connaître hier leur impatience devant une grève qui, disent-elles, pénalise tous les usagers, en particulier les personnes âgées et les handicapés. De plus, Transport 2000, qui représente ces organismes, demande à la STCUM un remboursement «équitable» de la carte mensuelle d'avril, soit 50 p. cent du coût de la CAM. La carte mensuelle coûte \$28,50.

Des représentants du milieu des affaires ont affirmé que la grève a des effets «catastrophiques» sur l'activité économique de Montréal, qu'elle nuit à sa réputation de ville «d'ambiance», qu'elle éloigne les touristes et les congressistes, qu'elle pénalise les commerces qui subissent des per-

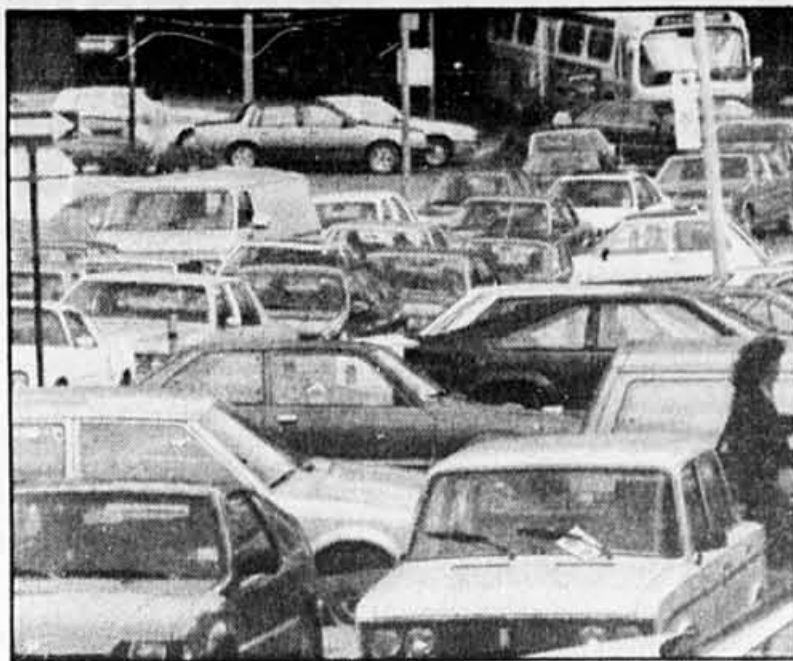
tes d'activités énormes et dans certains cas irréparables.

Cette grève, disent-ils fait du tort aux usagers, aux commerces, aux restaurateurs, aux cinémas, aux hôtels, aux magasins d'alimentation. Certains petits commerces ont dû mettre à pied des employés et devront envisager de fermer leurs portes, ce qui signifie des pertes d'emploi.

M. Guy Poirier, vice-président exécutif du Conseil québécois du commerce de détail, parle de pertes pour le mois d'avril d'environ \$544 millions. Il se base, dit-il, sur les ventes enregistrées en mars 1986 par Statistiques Canada, qui étaient de \$1,2 milliards.

Les milieux d'affaires s'étonnent de la position prise par le maire de Montréal, Jean Doré, qui ne veut pas d'intervention gouvernementale et qui préconise toujours un règlement négocié.

Mme Manon Vennat, présidente du Bureau de Commerce de Montréal (Board of Trade), est d'avis que les services essentiels prolongent la grève et amènent «nos décideurs dans un faux sentiment de sécurité. La présence de ces services cache une bonne partie du mal causé au secteur des affaires de Montréal et à de nombreux citoyens, jeunes et vieux.»



De petites artères comme la rue Jeanne-Mance, au sud de Dorchester, sont vitales à certaines heures pour dégager le centre-ville vers le nord. Mais déjà, la grève partielle gène sérieusement le trafic. Qu'en sera-t-il lundi?

## Le transport débraye et la voirie embraye

Les grands travaux débutent...lundi

■ La Ville entreprendra lundi matin les grands travaux d'été dans les rues de Montréal, en dépit des problèmes de circulation déjà provoqués par la grève du transport en commun.

Des chroniqueurs de la circulation ont critiqué cette décision, annoncée hier, en affirmant que la Ville devrait attendre de voir les conséquences d'une grève totale du métro et des autobus.

À moins d'un déblocage des négociations, les 2 100 préposés à l'entretien de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) doivent en effet se mettre en grève à minuit et une, lundi matin.

Leur arrêt de travail, ajouté à la grève partielle des 4 000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, paralysera complètement le transport en commun. La circulation automobile deviendra alors très dense.

Mais, même s'il y a un risque d'une aggravation de la situation, la Ville n'a pas l'intention de retarder ses travaux d'été dans les grandes artères, a dit hier Raymond Cyr, assistant-directeur de la voirie.

«Nous aviserons après le début de la grève», a-t-il dit, au cours d'une conférence de presse con-

voquée pour annoncer le programme d'entretien, qui se déroulera comme à chaque année entre le début de mai et la fin d'août.

Diverses opérations — pavage et refecton des trottoirs — sont ainsi prévues dès lundi matin, avenue McGill College.

Convoqués à une rencontre privée après la conférence de presse, les chroniqueurs de la circulation ont suggéré à la Ville de surseoir aux travaux pendant quelques jours. «Couplés aux effets de la grève, les travaux auront un impact monstrueux sur la circulation», a dit Roger Laroche, chroniqueur à Radio-Canada.

«J'ai déjà vu des rues bloquées par des grèves du transport en commun sans services essentiels et c'était terrible», a dit Rick Leckner, chroniqueur à CJAD. «Avec les travaux de la Ville, ce sera tout simplement horrible», a ajouté M. Leckner, qui survole Montréal tous les jours de la semaine depuis 19 ans.

Les représentants de la Ville se sont montrés sensibles aux arguments des chroniqueurs, mais n'ont pas donné de réponse claire, a-t-il dit.

## Aucune accusation retenue contre les 3 joueurs du Canadien

SUZANNE COLPRON et GERMAIN YARDIP

■ Le ministère public ne portera aucune accusation contre les trois joueurs du Club de hockey Canadien, qui ont fait l'objet d'une enquête de police au cours des dernières semaines, relativement à une présumée affaire de moeurs qui a fait un certain bruit dans les médias.

«Aucune accusation ne sera portée pour la bonne raison qu'aucun acte criminel n'a été commis», a précisé Me Jean Morin, adjoint du procureur en chef du district judiciaire de Montréal.

Me Morin a souligné, au cours d'une entrevue télévisée, que ce n'était pas en raison d'un manque ou d'une absence de preuves qu'aucune accusation n'était portée, mais bien parce qu'aucun acte criminel n'a été commis.

Une enquête avait été ouverte à la suite d'une plainte portée par les parents de deux adolescentes de 14 et 15 ans, qui n'étaient pas rentrées à la maison dans la soirée du 6 avril dernier, après être allées à l'aéroport de Dorval pour y accueillir les joueurs du Canadien au retour d'un match qu'ils avaient gagné à New York.

«Il y a eu tellement de publicité autour de cette affaire que nous avons été obligés d'examiner le dossier à deux ou trois reprises. Tout le monde en est venu à la même conclusion, mais il fallait nous en assurer», a ajouté Me Morin.

Questionné à savoir si les présentes séries éliminatoires avaient eu une incidence sur cette décision, Me Morin a répondu: «Absolument pas. D'aucune façon».

Un porte-parole du ministre de la Justice, M. Herbert Marx, a expliqué que le dossier avait été examiné par les procureurs de la Couronne, l'adjoint au procureur en chef à Montréal (Me Morin) et par Me Rémi Bouchard, sous-ministre adjoint de la Justice.

Si le dossier est maintenant clos pour le ministre de la Justice, il ne l'est pas pour le père d'une des deux jeunes filles, qui a dénoncé la conclusion à laquelle elle était arrivée la Couronne. Il s'est dit insatisfait de la façon dont cette affaire avait été menée, et il a déclaré qu'il avait mandaté un avocat pour étudier un recours possible ou voir s'il y avait lieu de poursuivre l'affaire privement.

La loi qui protège les mineurs interdisant qu'on publie quelque détail que ce soit qui permette d'identifier ceux-ci, dans une telle situation, nous ne pouvons nommer le parent en question.

«C'est pas clair. Je veux consulter le dossier du procureur pour connaître ses motifs», a-t-il déclaré.

Son avocat, Me Michel Vlemminckx, a dit qu'il n'était pas en mesure de préciser si son bureau allait entreprendre une action devant les tribunaux, au nom de son client.

«Nous en sommes à l'étape préliminaire. Nous étudierons le dossier pour connaître les motifs du procureur et d'ici au milieu de la semaine prochaine, nous serons fixés», a-t-il ajouté.

La mère de l'autre adolescente s'est aussi dite outrée de la décision du ministère public, mais elle n'avait entrepris aucune démarche hier.

D'autre part, le Club de hockey Canadien songe sérieusement à entamer des poursuites judiciaires contre des médias qui ont fait état de l'affaire avant même que l'enquête policière ne soit terminée et qui, surtout, ont mentionné des noms. C'est en premier lieu la station radiophonique CHRC, de Québec, qui avait lancé cette histoire sur les ondes, en donnant les noms de trois joueurs.

Me Gabriel Lapointe, à qui le Club Canadien a confié le dossier, le 7 avril, a déclaré que lorsque Serge Savard avait, le 15 avril, émis un communiqué menaçant les médias de tels recours, il s'agissait de sa part de propos très sérieux et non de «paroles en l'air».

L'avocat a ajouté que tout ceci ne demeurera pas lettre morte et qu'il reste à évaluer les dommages.

L'avocat montréalais a dit que la décision ne sera pas prise avant la fin de la saison du Canadien et que les poursuites ne se limiteraient pas seulement en dommages civils. Il n'a toutefois pas voulu préciser si des poursuites seraient prises au criminel, parce que la loi le lui interdit.

Me Lapointe a également parlé des effets qu'auraient pu avoir «ces rumeurs psychologiques», qui risquaient de causer un tort considérable à l'équipe. Selon lui, si l'affaire avait été publiée plus tôt, le Canadien aurait même pu être éliminé.

## Laval veut un lien direct avec le pont-tunnel

Une vingtaine de députés libéraux engagent les grandes manoeuvres

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse

QUEBEC

■ Le ministère québécois des Transports devrait donner rapidement le feu vert à un projet de voie rapide, reliant directement l'est de l'île de Laval au tronçon du pont-tunnel Hyppolite-Lafontaine, ont soutenu une vingtaine de députés libéraux de la zone métropolitaine.

En conférence de presse hier, la brochette de députés et les ministres Lise Bacon et Louise Robic, ont réclamé que Transports Québec aille finalement de l'avant dans le projet «Montée Saint-Léonard», relégué aux oubliettes depuis dix ans.

Susceptible de réduire de 20 p. cent l'affluence aux goulots d'étranglements que son deve-

nus Décaray et l'Autoroute métropolitaine, ce tronçon de 9,1 kilomètres nécessiterait un investissement de \$30 millions, auxquels il faut ajouter \$40 millions pour l'édification d'un nouveau pont sur la rivière des Prairies.

Cette nouvelle route relierait les autoroutes 40 et 440. On y trouverait des échangeurs aux boulevards Henri-Bourassa, Lévesque, et à la hauteur de la 440.

«C'est un dossier urgent, un besoin fondamental», a lancé l'un des instigateurs du regroupement des députés, le représentant de Mille-Îles, M. Jean-Pierre Belisle.

Sitôt construit, 1991 étant la date la plus optimiste, le pont Saint-Léonard deviendrait immédiatement le quatrième au

Québec au point de vue du nombre de véhicules. Alors que l'utilisation moyenne des 17 ponts les plus importants au Québec augmentait de 17 p. cent, selon des simulations faites, en 1985, par Transports Québec, le trafic sur l'ouvrage à bâtir aurait augmenté de 57 p. cent, en raison de la croissance de l'industrie et de la population du nord-est de Montréal et de Laval, ont soutenu les députés.

Aval probable

Avec un clin d'oeil, le député Belisle a affirmé n'avoir aucune assurance du ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, quant à l'acceptation de cette requête, fort inusitée de la part d'autant de députés du gouvernement.

«M. Côté ne lésine pas avec

les dossiers. Nous ne pensons pas avoir semé dans l'oreille d'un sourd», a lancé M. Belisle. Hier, des rapports de presse, mentionnaient justement qu'il pourrait bien y avoir, dans le budget du ministre Gérard D. Lévesque, des fonds nouveaux pour le réseau routier.

Avec ses deux chaussées à trois voies, ce projet de relier directement la rive-nord à l'autoroute 20 se trouve depuis dix ans dans les cartons du gouvernement. Le gouvernement Lévesque avait décidé en 1976 de ne pas aller de l'avant avec ce projet pour lesquels les terrains étaient déjà expropriés, et les plans finalisés, a expliqué M. Belisle.

«On avait le Stade olympique à payer», a répliqué hier, le chef péquiste, Pierre Marc Johnson.



Les Beaucerons Fabien Roy et Réal Audet (en commençant par la droite) admirent le coup de langue expert du comte de Paris et de son petit-fils, le prince Jean venus célébrer à la tire d'érable le 250e anniversaire de la Beauce.

PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

## Le comte de Paris s'initie aux rites beaucerons

JEAN-PAUL SOULIÉ

envoyé spécial de La Presse

SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE

■ La Soirée du Roy, hier soir, à Sainte-Marie, restera marquée dans la mémoire des Beaucerons. Ce 250e anniversaire de la ratification officielle par Louis XV, le 30 avril 1737, des concessions de trois seigneuries en Beauce a été marqué par un bal costumé, où les vives couleurs des habits de Cour éclataient parmi les habits de soirée sombres.

L'invité d'honneur, l'actuel prétendant au trône de France, Henri, comte de Paris, a assisté à la signature symbolique des documents. Une troupe de ballet a dansé le menuet. Mais le clou de la soirée était certainement l'apparition en costume de Cour, perdue poudrée, culotte à la française, bas blancs et souliers à boucle de personnalités bien connues, comme M. Paul Vachon, de Culinar, Réal Audet et Fabien Roy, qui s'est certainement trompé de siècle tant le costume Louis XV lui sied, tout en le rajeunissant.

Jean Audet, député à Québec et son épouse Anyse, tout comme Doris Bernier et son mari Gilles, député à Ottawa, étaient eux aus-

si costumés. Point culminant de la visite du comte de Paris, la soirée avait débuté par un dîner privé chez M. Paul Vachon, après la réception à l'hôtel-de-ville, par le maire Pierre-Maurice Vachon.

Discours et cadeaux, pour la troisième fois de la journée, ont précédé un vin d'honneur.

Dès neuf heures et demie, dans la matinée, le comte de Paris avait assisté à une réception donnée en son honneur à l'hôtel-de-ville de Beauceville. Toujours accompagné de Fabien Roy et d'un groupe d'organisateur des fêtes du 250e anniversaire, il a été présenté aux notables de la municipalité, a signé le livre d'or, reçu des cadeaux et rendu la politesse en offrant à ses hôtes des médailles du millénaire de la dynastie des Capétiens dont il est l'héritier.

Comme la veille, le comte de Paris a exalté dans son discours le sens des valeurs, l'attachement à la foi et aux traditions, qualités qu'il a remarquées chez les Beaucerons.

Des traditions, les Beaucerons lui en ont donné un splendide échantillon en l'invitant dans une cabane à sucre en tout point semblable à celle du bon vieux temps, chez M. Paul-Henri Ga-

gnon. Il ne manquait que le cheval, mais l'intention y était, et un peu de neige aussi... Les visiteurs n'ont pas manqué de manifester leur plaisir dans cette atmosphère toute nouvelle pour eux. «Dépaysement total, s'exclamaient l'un d'eux, la bouche pleine de tire et les doigts bien collés.»

Le comte de Paris et ses petits-fils se sont passionnés pour la technique de cuisson de l'eau d'érable. Noyés dans un nuage de vapeurs odorantes, ils ont goûté à tout, écouté toutes les explications, observé les arbres entaillés avant de se prêter encore une fois, et de bonne grâce, à la cérémonie de remise de cadeaux.

Une nouveauté originale dans tout ce folklore: Henri d'Orléans a signé le livre d'or de la cabane à sucre, mais aussi la nappe de Cyrienne Moricette, une nappe blanche brodée en rouge et couverte de signatures, elles-aussi brodées au fil rouge. Depuis 40 ans, Mme Moricette se promène de par le vaste monde avec sa nappe. Des dizaines de personnalités connues l'ont signée, et Fabien Roy était fier de retrouver sa griffe, datée du début des années 70.

En quittant la cabane à sucre, le comte de Paris n'en avait pas terminé avec les sucreries. Après

un repos bien mérité, c'était le départ pour Sainte-Marie, où une visite de l'usine Culinar — les petits gâteaux Vachon — attendait monseigneur et sa suite. Mais avant, les Beaucerons lui avaient réservé une première: le comte de Paris a été le premier à effectuer un appel téléphonique de Sainte-Marie-de-Beauce en France sans passer par un standard. Il a appelé la duchesse de Montpensier, sa belle-fille, la mère des deux princes qui l'accompagnaient ici.

La duchesse, née Marie-Thérèse de Wurtemberg, a annoncé qu'elle quittait Paris hier soir pour aller passer la Fête des travailleurs, le premier mai, dans son château de Dreux.

Aux antipodes de la cabane à sucre traditionnelle, l'usine Culinar de Sainte-Marie, ultramoderne et immense, réservait encore une surprise. Les trois Seigneurs de la Beauce, Rigaud de Vaudreuil, Taschereau et De La Gorgendière, en costumes d'époque, suivaient la visite. Les somptueux costumes étaient portés par les trois co-présidents de la corporation des fêtes, Réal Audet, Fabien Roy et Paul Vachon, que les ouvriers de son usine n'avaient sans doute jamais vu habillé comme ça.

# Émouvante soirée de retrouvailles de nombreux artisans de la grande aventure de l'Expo 67

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Un groupe de 150 privilégiés a revêtu en microcosme, en une sorte de « replay », vidéos et photos à l'appui, mercredi soir, la grande aventure de l'Exposition universelle de Montréal d'il y a vingt ans.

Le président de la société Hilton du Canada, M. Kenneth K. Groome, s'est effectivement fait l'hôte des principaux artisans de cet événement - ceux qui restent - pour marquer ce qui a été décrit comme la grande célébration de la Confédération canadienne. Le fameux hôtel aux jardins suspendus célébrait, lui aussi, le vingtième anniversaire de son ouverture.

Anecdotes, souvenirs, rappels historiques se succédaient donc, bien sûr, le tout dans l'esprit très américain des diners-spectacles tape-à-l'oeil où les bisons empailés circulent derrière les trompettes autour des tables et entre les mets. Les convives se sont vu offrir de cette manière neuf services originaires d'autant de pays dont ces fameuses tranches de bison « canadiennes du Grand-Nord ». C'est le style Hilton qui fait recette du Caire à Mexico. Par ailleurs diverses troupes folkloriques,

danseuse du ventre comprise, ont tenté de reproduire du mieux qu'ils ont pu la chaleureuse ambiance de partage d'Expo 67.

La soirée n'en a pas moins pris allure d'événement. Un événement préparé avec soin par la firme de relationnistes Bill Bantey jadis associée à l'exposition et avec la collaboration de certaines grandes entreprises, l'ALCAN notamment. Mais un événement surtout marqué par la présence de personnages qui évoquent tout un passé politique : Mme Daniel Johnson, la femme de feu l'ancien premier ministre du Québec, et Mme Jean Drapeau la femme de l'ancien maire de Montréal, se trouvaient à une table centrale entourés de personnages portant tous à la boutonnière du smoking la marque de l'Ordre du Canada. M. Drapeau, à qui on a parfois donné le titre « d'excellence », étant à son nouveau poste d'ambassadeur à l'UNESCO, avait préalablement enregistré un message vidéo qui a été présenté sur grand écran.

Dans sa petite allocution de cinq ou six minutes, M. Drapeau n'a pas ménagé les hyperboles et les superlatifs. L'Exposition, a-t-il déclaré, constitue la plus grande fête de l'histoire du Canada et son succès rejaillit sur les Montréalais et les Canadiens « qui ont reçu le

monde entier ». Elle a signalé à l'univers, a-t-il dit, « le degré d'excellence du Canada » et contribué au progrès universel. L'ancien maire s'est par ailleurs dit honoré de se trouver en poste à Paris « pour servir son pays ». Personne, au cours de la soirée, n'a fait allusion aux tensions politiques provoquées durant l'exposition par le passage des divers chefs d'Etat.

Ce sont les deux principaux dirigeants de l'Exposition, MM. Andrew Kniewasser et Robert Shaw, respectivement directeur-général et commissaire général adjoint, qui ont, par leurs propos, directement commémoré l'événement.

On reconnaît généralement que le principal grand patron de l'exposition était M. Shaw. Celui-ci s'est excusé d'avoir « un peu oublié son français ». Mais il a salué le maire Drapeau « qui a inventé l'Expo » et les quelque 50 000 travailleurs qui ont contribué à son succès. Il a dit que le succès de l'Exposition universelle de Montréal a permis aux Canadiens de se débarrasser (« to drop ») leur complexe d'infériorité. Il a enfin incité les écrivains à rédiger l'histoire de l'Expo au plus tôt puisque les principaux responsables qui survivent ont, des événements, une mémoire encore relativement fraîche.



Les deux principaux responsables de l'Exposition universelle de Montréal, MM. Robert Shaw, à gauche, et Andrew Kniewasser, ont signalé que le succès d'Expo 67 a démontré l'efficacité des Canadiens.



Au nombre des invités présents, on a retrouvé Mme Marthe Carrier, M. Philippe de Gaspé Beaubien, Mme Daniel Johnson, épouse du premier ministre du Québec de l'époque, ainsi que Mme Jean Drapeau qui n'était pas accompagnée de son époux hier puisque ce dernier est en poste à l'Unesco, à Paris.



M. Yves Jasmin, à gauche, était le directeur des communications lors d'Expo 67 ; le président de La Presse, M. Roger Landry, était directeur des services d'accueil. Ils se sont retrouvés à l'occasion de la fête commémorative.

PHOTOS ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

## Résultats



Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

Tirage du 87-04-29

5 7 10 20 37 38  
No. complémentaire: 27

GAGNANTS	LOTS
66	1 4 538 667,30\$
56+	8 100 505,90\$
56	212 2 900,30\$
46	13 024 90,80\$
36	269 394 10,00\$

Ventes totales: 16 496 956,00\$

PROCHAIN TIRAGE: SAMEDI 87-05-02

GROS LOT APPROX.: 2 000 000,00\$

### RÉSULTATS ANTÉRIEURS

TIRAGE DU	NUMEROS
25 avr.	1-27-29-34-42-48 (33)
22 avr.	27-31-33-34-39-46 (44)
18 avr.	9-10-11-21-28-37 (33)
15 avr.	15-26-29-34-46-47 (37)
11 avr.	18-25-27-28-40-46 (11)
8 avr.	14-16-18-29-31-35 (33)
4 avr.	2- 8-29-32-40-47 (5)
1 avr.	4-28-38-39-43-45 (44)

VEUILLEZ NOTER QUE LES TIRAGES DE LA MINI LOTO ET DE L'INTER LOTO FONT RELACHE POUR UNE PERIODE INDETERMINEE.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## LETTE OUVERTE AUX USAGERS -ÈRES DE LA STCUM

Madame, Monsieur,

Depuis le mois d'octobre dernier nous tentons de négocier le renouvellement de notre convention collective avec notre employeur la STCUM. Dès le départ, la Société s'est non seulement objectée à toutes améliorations de nos conditions de travail, mais elle nous a indiqué qu'elle voulait les diminuer à cause de ses soi-disant contraintes financières.

Mais en regardant de plus près ces supposées difficultés financières nous constatons qu'en 1986, les revenus de la STCUM provenant des usager-ères ont augmenté de 11,6% par rapport à 1985. Durant la même période, et cela sans compter la fermeture du métro 1/2 heure plus tôt le soir sur semaine, le service d'autobus a diminué de 3,8% et celui du métro de 1,25%. Toutes ces coupures ont affecté, et vous le savez, la qualité du service de transport à laquelle vous avez légitimement droit.

En y regardant de plus près, on constate qu'en trois ans, le temps consacré à l'administration a augmenté de 40% alors que celui consacré à l'entretien du métro et des autobus a diminué. De plus, la STCUM entend dépenser 6 <sup>millions</sup> pour l'achat de radios-téléphones, 20 <sup>millions</sup> pour rebâtir le siège social, 30 <sup>millions</sup> pour instaurer un système de repérage automatique des autobus sans compter le salaire de ses gestionnaires qui varie entre 40 000 <sup>\$</sup> et 100 000 <sup>\$</sup> par année. Avec de telles données, il est facile de comprendre pourquoi la STCUM est déficitaire?

De plus, avec ses 108 000 <sup>\$</sup> annuellement, sans compter les coûts de sa limousine, de son chauffeur et de son compte de dépenses, madame Louise Roy, la présidente-directrice générale, est bien mal placée pour parler d'incapacité de payer.

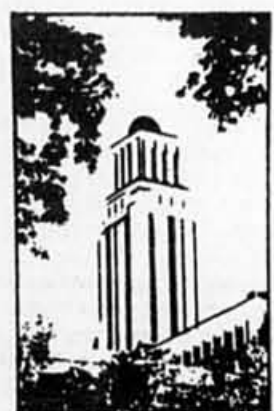
N'est-elle pas en train de créer dans le transport en commun la même situation qui existe dans les hôpitaux, en diminuant, le service à la clientèle et en voulant faire payer ses propres employé-e-s pour son administration déficitaire?

En plus de s'en prendre aux conditions de travail, elle s'attaque aussi au Régime de retraite de ses employé-e-s en voulant diminuer ses contributions. Les conséquences d'une telle diminution provoquera un manque à gagner dans la caisse de retraite de 7 <sup>millions</sup> sur une période de cinq (5) ans et de 507 <sup>millions</sup> sur une période de 20 ans, selon une étude actuarielle. En agissant ainsi, la STCUM s'en prend directement à la sécurité de vieillesse de ses retraités et de ses futurs retraités qui ont bâti leur pension depuis 30 ans. D'autre part, la STCUM refuse d'accorder à ses employé-e-s d'entretien un salaire comparable à ce qui existe ailleurs pour des fonctions similaires, comme à la Ville de Montréal, alors qu'elle le fait pour ses propres cadres.

Pour éviter aux usagers-ères d'être privé-e-s de leur transport, les employé-e-s d'entretien ont fait d'énormes compromis en maintenant le statu quo sur la convention collective et en demandant une médiation spéciale pour les salaires et l'assurance-salaire.

**Devant l'irresponsabilité de la STCUM les employé-e-s d'entretien n'ont pas le choix: ils devront déclencher la grève le 4 mai prochain à moins que la STCUM révise sa position.**

Un message du Syndicat du transport de Montréal (employé-e-s des services d'entretien) CSN.



## L'ERGONOMIE: une science nouvelle à découvrir

- A tous ceux qu'intéressent
- l'amélioration des conditions de travail,
  - l'aménagement du travail et de son environnement,
  - la prévention et la sécurité,
  - une meilleure connaissance de la personne au travail.

L'Université de Montréal offre un programme d'étude de premier cycle (30 crédits) en ERGONOMIE.

**OBJECTIFS**  
Fournir à l'étudiant une formation générale de base en ergonomie, lui permettre d'enrichir sa pratique professionnelle d'une dimension nouvelle, de comprendre le fonctionnement et le comportement de l'être humain au travail, d'analyser la relation personne-travail, d'élaborer des hypothèses et d'utiliser les outils nécessaires à leur vérification.

Les cours portent sur l'analyse du travail, sur les sciences de base en physiologie, biomécanique, psychologie, sur les méthodes et outils nécessaires à l'intervention ergonomique.

Renseignez-vous sur les modalités d'admission dont la date limite pour l'automne 1987 est fixée au 1<sup>er</sup> juin.

Renseignements: 3335, chemin Queen Mary  
Tél. 343-6090



Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

# Montréal espère que Québec adoptera ses mesures d'urgences qui soulageraient les petits proprios

MARIANE FAUREAU

■ Si la Ville de Montréal réussit à faire adopter par Québec ses « mesures d'urgence » sur la fiscalité, les petits propriétaires pourraient peut-être souffler un peu l'an prochain.

Afin d'alléger le fardeau fiscal du secteur résidentiel, qui subira encore cette année des hausses d'évaluation foncière allant jusqu'à 50 p. cent, l'administration Doré-Fainstat propose une série de mesures « d'équilibrage ». Elles permettraient de répartir plus équitablement les taxes entre l'industrie, le commerce et les divers types de résidence :

- des crédits de taxes foncières variant selon le type d'habitation (ils ont déjà existé) ;
- le plafonnement du compte de taxe, qui ne pourrait pas dépasser un certain pourcentage d'augmentation chaque année ;
- l'abolition permanente de la taxe d'eau dans le secteur résidentiel ;
- le maintien définitif de la surtaxe

sur les immeubles commerciaux et industriels de plus de \$200 000 ;

- des crédits de taxe d'affaires pour les petites entreprises de commerces et les petites industries.

De plus, l'imposition de la taxe foncière au Village Olympique qui est actuellement exempté (\$1,5 million), le rattrapage des compensations fiscales sur les immeubles des réseaux scolaire et de santé (\$30 millions), ainsi que l'ajustement des compensations versées pour les réseaux de télécommunication, d'électricité et de gaz (\$1,5 million) allégeraient d'autant le fardeau fiscal des contribuables, expliquait hier le président du comité exécutif, M. Fainstat.

À Montréal, il n'y a que 138 000 comptes de taxes expédiés à autant de propriétaires dans le secteur résidentiel (pour 450 000 logements et un million d'habitants).

L'administration Doré-Fainstat a laissé tomber l'une de ses revendications qui était au coeur de la campagne électorale, soit des taux de taxe

variables. « Le gouvernement n'est pas prêt à l'accepter. Il faut donc être réaliste », de dire M. Fainstat. La Ville a eu des communications constantes, depuis le début d'avril, avec les fonctionnaires et le ministre, explique-t-il, et une telle hypothèse ne serait pas acceptable.

L'administration n'envisage pas, non plus, le gel du rôle d'évaluation à sa valeur de l'an dernier, par exemple. « Cela créerait plus de problèmes qu'il n'en résoudrait », croit-on. (À Toronto, le rôle d'évaluation est le même depuis des décennies.)

Dans le rapport expédié au ministre, le groupe de travail municipal, présidé par M. Guy Lefebvre, fait l'analyse de la situation depuis la réforme fiscale de 1980. Depuis sept ans, a-t-on constaté, ce sont les petits propriétaires (11 logements et moins) qui ont subi les pires augmentations d'évaluation et de taxes. « Ce secteur résidentiel a vu ses rôles fonciers croître en moyenne 66 p. cent plus vite que que les conciergeries, les commerces et les industries. »

Par ailleurs, on explique la « folie » du marché immobilier par deux facteurs principaux : les mouvements spéculatifs encouragés par l'exemption fédérale des gains de capitaux, et la perspective de la levée, par Québec, du moratoire sur la conversion des immeubles en copropriétés.

Le mémoire de la Ville a été envoyé au ministre des Affaires municipales. Les propositions de Montréal seront également discutées au congrès de l'Union des municipalités qui se tient la semaine prochaine sur ce sujet. « Nous tenterons alors de dégager un consensus, de dire M. Fainstat, pour que le gouvernement amende la loi dès le début du mois de juin. Il faut planifier le budget dès maintenant. »

Pour M. Fainstat, toutes les mesures énumérées sont insuffisantes quand on les prend un à une. C'est leur ensemble qui donnerait aux municipalités la souplesse dont elles ont besoin.



Gérald LeBlanc

## Du racisme à l'angélisme

Les groupes ethniques, les communautés culturelles, les Québécois de nouvelle souche... peu importe le nom qu'on leur donne, les nouveaux Montréalais sont devenus le sujet à la mode.

Tout le monde veut faire quelque chose pour eux. La CUM a mis sur pied un comité interculturel et la Ville de Montréal a ouvert un comptoir multilingue.

Tout le monde parle de ce nouveau Montréal multi-ethnique. Seulement cette semaine, deux événements majeurs retenaient l'attention : la publication d'une excellente enquête du Conseil de la langue française sur les enfants d'immigrants dans les écoles françaises de Montréal et un colloque de Centraide sur « Le secteur bénévole et les communautés culturelles ».

La semaine prochaine ce sera au tour du Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse de se pencher sur nos nouveaux arrivants. Puis la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) annonce déjà que son prochain congrès annuel portera sur les défis posés à la presse par la pluralité ethnique et culturelle.

Que s'est-il passé au juste ? Ce n'est pas d'hier que les immigrants de nouvelles souches, c'est-à-dire différentes de la majorité anglophone ou de la minorité francophone, sont parmi nous. Ils représentent depuis un certain temps un citoyen sur quatre, autant dans la Ville que dans l'île de Montréal. Bien plus, les vagues d'immigration sont présentement moins fortes que durant la décennie précédente.

Ce qui a changé finalement ce n'est pas le tissu humain, mais la perception que s'en fait la majorité francophone de Montréal. Deux facteurs ont contribué à accélérer la nouvelle prise de conscience : l'arrivée subite d'un nouveau type d'immigrants et la crise de natalité au sein des francophones.

D'une part, les Montréalais et les Québécois en général réalisent qu'ils ne font même plus assez d'enfants pour maintenir leur poids démographique relatif au Canada et en Amérique du Nord. L'immigration apparaît alors comme la seule planche de salut.

D'autre part, les nouveaux immigrants les inquiètent, autant par leur différence que par leur manière d'arriver chez nous. On était habitué de recevoir des Européens (Juifs, Italiens, Grecs, Portugais, Allemands...) ressemblant à nos ancêtres. Ce sont maintenant des Vietnamiens, Haïtiens, Tamouls, Turcs, Chiliens, Nicaraguayens... qui viennent s'établir à Montréal. De plus, ils arrivent souvent en groupes importants en réclamant le statut de réfugié politique.

La jonction de ces deux facteurs a semé une certaine consternation et amené les gens à percevoir avec de nouveaux yeux la réalité multi-ethnique de Montréal.

Deux sortes de réaction, en apparence contradictoire, ont résulté de ce choc : le racisme et l'angélisme.

Un lecteur m'appelle pour me féliciter après une chronique sur les Turcs, où j'avais tenté de parler des Turcs réels, en chair et en os, arrivés ici durant les Fêtes, en dépassant les images médiévales réveillées chez nous. Fausse joie ! Il m'explique qu'il faut démasquer ces gens, qui s'entassent dans les logements avant d'acheter les maisons dont les francophones deviendront bientôt locataires. Il se serait bien entendu avec le chauffeur de taxi me confiant : « On ne peut tout de même pas s'habituer à ces races de monde ». Bref, les gens ont eu peur et ils se rassurent en attaquant la différence menaçante. C'est ça le racisme.

Un tout autre courant de pensée fait appel à la générosité et au respect de toutes les cultures. En caricaturant à peine, on peut parler du syndrome des dames patronesses ou des Kiwanis. C'est la règle de l'égalité de tous, la rengaine du « tout le monde y est beau, y est gentil ! ». On s'auto-flagelle et l'on promet réparation pour les maux commis contre les autres cultures.

L'exemple vient de haut. En décembre, le gouvernement du Québec et allait d'une solennelle déclaration sur « les relations interethniques et interraciales ». On avait l'impression d'une demande de pardon pour une incommensurable somme de crimes commis par les méchants francophones du Québec à l'endroit des groupes ethniques.

Hier, au colloque de Centraide, Mme Kathleen Verdon, membre du comité exécutif municipal et responsable des communautés culturelles, y allait d'une autre profession de foi « interculturelle ».

« Montréal, a-t-elle dit, n'est pas la ville d'une seule culture et de plusieurs folklores. Montréal est une ville multiculturelle ! »

Bravo ! Montréal c'est la ville de tout le monde, sans passé et sans culture dominante. Venez chez nous et faites comme chez vous, car nous n'avons pas de personnalité propre.

Un empêchement de tourner en rond est heureusement venu secouer le couple racisme-angélisme, les deux jumeaux de la même peur. Ni ange ni bête, le sociologue Gary Caldwell en a choqué plusieurs, au Colloque de Centraide, en parlant des vrais problèmes.

Il partage les objectifs d'accroître de façon significative l'immigration au Québec et de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Ce sont, selon lui, des nécessités si le Québec veut maintenir son importance relative et sa prospérité.

Le professeur Caldwell ajoute cependant deux conditions sine qua non à la réalisation de ces objectifs : le maintien de la qualité de vie à Montréal (la grande ville la plus sûre en Amérique du Nord) et le maintien de la cohésion sociale de notre société francophone.

« Je m'élève contre le postulat de l'interculturalisme voulant que toutes les cultures soient sur le même pied et reconciliables. Il y a ici une culture dominante, comme partout dans le monde, et c'est chez nous et non ailleurs que les immigrants viennent s'installer. »

« Il faut insister sur les règles du jeu de notre culture, de notre réalité. La générosité naïve est irresponsable et elle provoquera un ressac qui empêchera l'accueil des nouveaux immigrants dont nous avons besoin. »

« Il y a ici une langue commune qui sert de véhicule de communication entre les diverses composantes de la société montréalaise. C'aurait pu être l'Iroquois. C'est effectivement le français et il faut que tous le sachent. »

Seul un Ontarien, installé dans les Cantons de l'Est depuis 1971, pouvait nous rappeler ces vérités fondamentales. Tellement habitués au statut de minoritaires, nous avons en effet énormément de difficulté à nous comporter en majoritaires.

# La Fondation québécoise en l'environnement lance une campagne d'information et d'éducation

GEORGES LAMON

L'environnement devient de plus en plus une préoccupation et une implication quotidiennes de chacun d'entre nous. C'est donc parce qu'elle considère qu'il faut sauver notre environnement avant qu'il ne soit trop tard — cri d'alarme lancé par les Nations-Unies — que la Fondation québécoise en l'environnement a lancé, hier, une vaste campagne d'information et d'éducation sur l'environnement qui se tiendra du 1er au 31 mai, mois de l'environnement.

Cette campagne, l'une des plus grandes entreprises de sensibilisation jamais menées auprès du public québécois, sur leur environnement

aura pour thème : « Pour l'avenir du monde, je m'implique. »

Au cours de la conférence de presse que donnait la Fondation pour lancer sa campagne, M. Paul Baillargeon a d'ailleurs interprété avec une sensibilité extrême ce thème mis en musique, avec des mots percutants voire préoccupants qui feront sûrement réfléchir la plupart d'entre nous sur l'urgence d'agir.

À l'occasion de cette campagne, à laquelle participe aussi le Fonds québécois de récupération, la Fondation présentera un super-spectacle de trois heures sur l'environnement, en direct du théâtre Félix-Leclerc. Cette émission spéciale intitulée « Pour l'avenir du monde », sera diffusée sur les ondes de Radio-Québec le di-

manche 24 mai, de 18 h 30 à 21 h 30. Me Louis-Paul Allard, président de la Fondation, qui voudrait que cette campagne soit permanente, a expliqué que l'organisme récemment créé, allait accomplir un travail énorme cette année tout en mettant l'accent sur le fait qu'il restait de l'espoir.

Objectif: \$1 million

Le président de la Fondation, qui jusqu'ici a récolté \$450 000 — l'objectif est de \$1 million — a assuré qu'on ne doit pas s'attendre que son organisme « règle les problèmes d'environnement, mais ajoute plutôt un outil de plus à la solution possible de ces questions ».

Jusqu'ici Ottawa et Québec ont contribué chacun \$50 000 à cette fondation, et Hydro-Québec le di-

\$100 000. La brasserie O'Keefe, elle, versera \$5 000 au Téléthon de la Fondation, le 24 mai. Le mouvement a obtenu l'appui des médias et d'une centaine de personnalités publiques.

« L'appui important d'entreprises et d'individus dans cette campagne, a noté Me Allard, témoigne d'une véritable mobilisation des forces pour assurer au Québec un meilleur avenir. »

C'est M. Roger Baulu, annonceur réputé, qui a contribué à enregistrer des messages radio, qui a présenté cette conférence de presse. Y participaient, outre Me Allard, MM. Paul Breton, de Radio-Québec, Daniel Dubéau, d'Hydro-Québec, Mme Nycol Pageau-Goyette, présidente du Fond québécois de récupération, les députés Richard Grisé et Robert Middlemiss.

# Une assistante de ministre menace une fonctionnaire

Presse Canadienne  
OTTAWA

La responsable d'un groupe de pression opposé à l'utilisation des super-boîtes aux lettres affirme avoir été menacée de perdre son emploi dans la fonction publique par une assistante du ministre Michel Côté,

alors que celui était responsable de Postes Canada.

Fondatrice des « Citoyens unis pour un service postal équitable », Mme Rachelle Lecours a lancé publiquement cette accusation hier, vers la fin de sa déposition d'une heure devant la commission parlementaire chargée de scruter le fonctionnement des services gouvernementaux. Elle a par la suite révélé que l'au-

teur des menaces était Mme Sandra Graham, soulignant d'un même souffle que cette dernière lui avait fait remarquer que la campagne qu'elle avait entreprise pourrait lui coûter son poste au sein du ministère fédéral des Transports.

Au cours d'une entrevue, Mme Graham a nié avoir proféré directement ou indirectement de telles menaces au cours de cette conversation,

survenue avant que M. Côté ne soit remplacé par M. Harvie Andre comme titulaire des postes.

Mme Lecours a expliqué que Mme Graham lui avait rappelé le cas de M. Neil Fraser, le comptable du ministère du Revenu congédié pour avoir critiqué avec insistance le programme de conversion au système métrique, adopté par l'ancien gouvernement libéral.

**EXPOSITION D'EMBARCATIONS SPORTIVES**  
Les 1, 2 et 3 mai 1987

PAVILLON DU QUÉBEC  
ILE NOTRE-DAME

HEURES D'OUVERTURE	
vendredi	12 h à 21 h
samedi	9 h à 21 h
dimanche	9 h à 21 h

Accès au site:  
Métro: Ile Ste-Hélène  
Ile Notre-Dame

BILLETS	
adultes	5\$
étudiants	3\$
enfants (12 ans) et âge d'or	2\$
enfants (6 ans) gratuit	

**NAVETTE** Metro Ile Ste-Hélène pavillon du Québec aller-retour gratuit  
Essai d'embarcations à même le pavillon.  
une promotion de Physyl Dev inc.

**CRTC**

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**AVIS**

CRTC — Avis public 1987-116. Le Conseil a été saisi des demandes suivantes: 1. MONTREAL (Qué.). Demande (870478500) présentée par CHUM LIMITED, en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CHOM-FM Montréal, en utilisant le (EMCS) en vue: — de permettre à des récepteurs de radio spécialement équipés d'un module additionnel de capter et d'amplifier le niveau sonore de l'information sur la circulation routière, des bulletins météorologiques et des messages d'urgence, diffusés au canal MF principal. Examen de la demande: 1310, ave. Greene, Montréal, H3A 2B5. 2. MONTREAL (Qué.). Demande (863460200) présentée par RADIOMUTUEL (1985) LIMITEE, en vue de modifier la Promesse de réalisation de CKMF-FM Montréal, en éliminant les 3 heures et 40 minutes de musique traditionnelle et pour auditoire spécialisée et en augmentant la catégorie de musique générale de 74 heures et 20 minutes à 78 heures. Examen de la demande: 1717, boul. Dorchester est, Montréal, H2L 4E8.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au C.R.T.C., Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et au bureau régional du C.R.T.C., Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et prouver qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 29 mai 1987. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Montréal (514) 283-6607.

Canada

**Cor-Bit 286-AT**  
Compatible au IBM® PC/AT  
PRIX TOTAL DE L'ENSEMBLE  
**2675\$**

**Ensemble spécial:**

- Ordinateur Cor-Bit 286-AT comprenant:
  - Microprocesseur Intel 80286-6/80286/8 de 1024K (Mémoire 1 méga byte installée)
  - Commutateur deux vitesses 5 MHz et 8 MHz. En mode 8 MHz, il est 30% plus rapide que le IBM AT.
  - Traite tout le logiciel IBM XT ou AT
  - Prise pour coprocesseur numérique Intel 80287
  - Horloge en temps réel
  - 8 fentes entrée/sortie (I/O)
- Clavier KB-5060 style AT
- Carte graphique couleur rés. 640 x 200
- Port pour imprimante parallèle
- Port série RS-232C
- Lecteur de disquettes double face Panasonic 5 1/4" 1.2 meg
- Lecteur de disques rigides 20 mégabytes avec carte contrôle
- Guide d'utilisation pour Cor-Bit 286-AT

**GARANTIE: 1 an complet, chez (pièces et main-d'oeuvre)**

XEROX  
Centre de service à travers le Canada

**Cor-Bit**  
Centre d'Ordinateur Ltée

1442 QUEST, SAUVÉ (Centre commercial Saucé/L'Acadie) TÉL.: 336-9393 336-9396	23 ARUNDEL (MART) s.a. Place Bonaventure TÉL.: 871-0127 871-0282
--	--

Heures d'ouverture courantes: Lundi-vendredi 9 h 30-18 h

- Nombreux accessoires disponibles
- Gamme complète d'imprimantes Roland, moniteurs Amdek, modems, etc.
- Tous nos produits sont appuyés par la garantie Xerox.

**Spécial \$239<sup>95</sup>**

**Broil King**

- 42,000 BTU de cuisson
- 562 po. cu. de surface de cuisson
- Allumeur à bouton-pressoir automatique
- Grille émaillée
- Voiturette DeLuxe
- Brûleur super 8 exclusif
- Jauge de température
- Extra profond
- Rotisserie avec moteur électrique
- Couvert en épais vinyle double
- Ensemble Shish Kebab
- Panier à poisson et hotte amovible
- Brosse pour grille, poignée en bois

**GRATIS!** Bouchon de sécurité pour propane

Inclus: ensemble d'accessoires

Réservez en sus

**Barbecues à Gogo**  
Barbecues Galore

Châteauguay: DECOR CHALEUR 296A, boul. Anjou 691-5636	Pointe-Claire: ALTERNATIVES Centre d'achats Pointe-Claire 277A, boul. St-Jean 694-7114	St-Hubert: BOUTIQUE SUPER FLAMME Voisin de Super Camaly 405-2, chemin Chamby 482-0251
---	--	---

Montreal-Nord Est: CHEMISE NERON 11870, boul. Riv. des Prairies près Henri-Lacourse 648-6681

Nous vendons également les barbecues Sunbeam

# Grève à l'UQAM: le gouvernement ne va pas «taponner» longtemps, dit Ryan

ANDRÉ PRATTE

■ Ce que le ministre de l'Enseignement supérieur, Claude Ryan avait qualifié mercredi de « dernière tentative » pour régler par négociation le conflit opposant l'Université du Québec à Montréal à ses 1 100 chargés de cours a échoué aux petites heures, hier matin.

À Québec, hier, M. Ryan, abandonnant le ton feutré qu'il garde habituellement, a déclaré que le gouvernement ne vas pas « taponner » longtemps — puisque le conflit s'est engagé dans une impasse — avant d'avoir recours à une loi spéciale.

Au cours d'une séance de conciliation mercredi, l'UQAM a déposé une nouvelle offre salariale, qualifiée hier d'« ultime effort » par les représentants de l'administration mais de « cochonneries » par le président du Syndicat des chargés de cours, Robert Tremblay.

Dans cette proposition, l'université abandonnait l'idée de payer différemment les chargés de cours selon leur expérience et leurs diplômes, et portait le salaire pour une charge de cours de \$2 934 actuellement à \$3 500 en janvier 1988.

La dernière demande syndicale donnerait aux chargés de cours à la même date \$4 286 par cours. Pour la durée de la convention, l'offre patronale coûterait \$2,7 millions à l'UQAM, comparativement à \$12 millions pour la demande syndicale.

Devant l'abîme qui séparerait encore les parties, les conciliateurs n'ont pu que mettre un terme vers 1 h, hier matin, à cette dernière tentative de rapprochement.

Pourtant, plus tard dans la journée, hier, M. Ryan a dit déceler « une lueur d'espoir » dans des rencontres non officielles entre les deux parties. C'est son colle-

gue au Travail, Pierre Paradis qui lui en a fait part.

« Je croyais, a déclaré M. Ryan, que les parties étaient irrémédiablement séparées. J'ai bien hâte de voir si ces discussions vont apporter quelque chose. »

Comme on l'a vu hier à Montréal, les deux parties craignent également l'impact négatif que

pourrait avoir une loi spéciale, mais l'UQAM paraît presque se résigner à cette éventualité: le vice-recteur exécutif, Pierre Brosard a déclaré à La Presse que l'adoption d'une loi spéciale était « peut-être la moins pire des solutions ».

Reaction beaucoup plus vive du président du syndicat Robert

Tremblay, qui a déclaré en conférence de presse qu'une loi spéciale serait « inapplicable car l'UQAM ne peut pas fonctionner en se mettant à dos 60 p. cent de son corps enseignant ».

M. Tremblay a précisé cependant que l'exécutif du syndicat « aimerait mieux subir l'odieuse d'une loi spéciale que de signer les cochonneries qui sont sur la table ».

Rappelons que les chargés de cours achevent aujourd'hui leur sixième semaine de grève. L'Université a donné hier quelques précisions quant à la façon dont les étudiants pourront compléter les cours perturbés par la grève.

Pour ce qui est des cours donnés par les professeurs réguliers, environ 40 p. cent des cours, les professeurs doivent en théorie remettre leurs notes aujourd'hui. En réalité, dans les cas où la grève a perturbé les cours, les étudiants peuvent s'entendre avec leurs professeurs sur les moyens de compléter leur apprentissage: cours, travaux de recherche, examens.

Dans ces cas, les professeurs peuvent retarder la remise de leur note.

Mise en garde du vice-recteur associé à l'enseignement et à la recherche, Gilbert Dionne: les étudiants qui n'ont pas été contactés par leurs professeurs doivent prendre l'initiative. Le professeur qui n'a pas de nouvelles d'un étudiant n'aura d'autres choix que de le noter sur le travail fait jusqu'ici, et l'étudiant risque de subir un échec.

Pour ce qui est des cours donnés par les chargés de cours, des ententes similaires entre étudiants et enseignants devront être conclues lorsque la grève sera terminée.

Selon M. Dionne, seuls les étudiants qui, pour une raison ou une autre, ne font rien pour s'entendre avec leurs professeurs risquent d'échouer.

## FORUM

### L'AVENIR DES MÉDECINES ALTERNATIVES

# SANTÉ

## MÉDECINES

## MÉDECINES

## MÉDECINES

## MÉDECINES

#### FAIRE LE POINT S'OFFRIR DES CHOIX PARTICIPER AUX DÉCISIONS

Dix thèmes majeurs sont traités par les conférenciers les plus compétents sous la forme de tables-rondes. Les débats avec les participants sont animés d'une manière dynamique afin d'inventorier le maximum de solutions.

- 1 Bilan et perspectives des médecines alternatives au Québec
- 2 Les espoirs de la Commission Rochon
- 3 Les grandes tendances socio-culturelles
- 4 L'auto-santé et les consommateurs de soins
- 5 Le droit de pratique et l'exercice illégal de la médecine
- 6 L'intégration ou l'annexion des autres disciplines
- 7 L'évaluation des résultats et la recherche médicale
- 8 La formation des conseillers de santé et des thérapeutes
- 9 La rémunération des soins professionnels alternatifs
- 10 Synthèse, débats et conclusions du Forum

#### Une invitation

- aux usagers avertis de soins,
- aux intervenants-santé et aux thérapeutes,
- aux chercheurs, professeurs et étudiants du domaine socio-sanitaire,
- aux administrateurs d'institutions et aux responsables politiques

les 22, 23 et 24 mai 1987,  
au Collège de Maisonneuve,  
au 3800 Sherbrooke est, à Montréal

#### Ce qui nous rassemble:

- la promotion d'une approche globale de la santé
- l'ouverture des praticiens aux autres thérapies
- le libre-choix des usagers de soins

Le Réseau d'action pour la santé intégrale, La Fédération québécoise des associations pour la promotion de la santé intégrale, L'Association de médecine holistique du Québec, Le Regroupement des infirmières en approches holistiques des soins, L'Association des sages-femmes du Québec, L'Alliance québécoise des sages-femmes praticiennes, L'Association d'acupuncture du Québec, La Fédération d'acupuncture du Québec, Le Régistre des ostéopathes du Québec, Le Centre canadien d'études homéopathiques, Le Collège des naturopathes du Québec, L'Association québécoise des phytothérapeutes, L'Académie de phytothérapie du Canada, La Fédération québécoise des masseurs et massothérapeutes du Québec, La Fédération canadienne des herboristes, L'Association professionnelle des orthothérapeutes de la Province de Québec, L'Association canadienne de réflexologie, L'Institut de sophrologie du Québec, Le Cégep de Rivière-du-Loup (formation holistique de santé), L'Association québécoise pour la promotion de la santé, Le Comité pour l'accès aux thérapies alternatives.

#### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

#### Je désire participer au Forum:

- pré-inscription par la poste avant le 13 mai ..... 150 \$
- inscription sur place ..... 170 \$

Poster avec chèque à Santé & médecines, 345 avenue Laurier, Québec, Qué. G1R 2K8

Les bénéfices du Forum retournent  
aux organismes participants.

#### Ouvert au grand public

- des ateliers sur l'auto-santé et des ateliers d'information sur les médecines alternatives;
- une exposition de livres, d'écoles, d'associations, d'institutions et de produits;
- la synthèse et les conclusions du Forum, présentées le dimanche 24 mai à 14 h 00.

Droit d'entrée de 5 \$ à acquitter sur place

Renseignements à Montréal 727-2207, à Québec 525-7995

### «Le petit garçon a besoin de vivre en relation avec un homme», estime Mme Dolto

Presse Canadienne

■ A compter de l'âge de cinq ans, le garçon a besoin de vivre en relation avec un homme, soit son père naturel ou celui qui vit désormais avec sa mère, estime la psychanalyste française Françoise Dolto.

Dans le vidéo qui lancera le congrès de l'Association d'éducation préscolaire du Québec, à Montréal, la réputée psychanalyste soutient qu'il est de première importance pour la structuration de la personnalité du garçon qu'il soit en relation avec une personne qui a déjà été un petit garçon.

Pour les mêmes raisons, Mme Dolto considère qu'il n'est pas très heureux que le père séparé vive avec sa fille avant d'avoir trouvé une autre femme.

Pour la petite fille comme pour le petit garçon, il importe d'avoir sous les yeux deux adultes vivant ensemble, formant un couple de façon à prendre sa place d'enfant, en voie de se prendre en charge.

Cette spécialiste trouve toujours navrant de voir des pères qui, bien intentionnés, sortent seuls avec leur fille le dimanche, par exemple.

A ses yeux, il vaudrait mieux que ceux-ci soient accompagnés d'une amie adulte, quelle que soit son statut, afin d'éviter que sa petite fille se mette à jouer la coquette, la compagne ou l'amoureuse.

Dans le même ordre d'idées, Mme Dolto considère que les enfants qui sollicitent et obtiennent l'accès au lit de l'un ou l'autre de leurs parents ou des deux reçoivent des messages pouvant gêner plus tard leur sexualité.

On doit leur apprendre qu'il est normal de désirer ses parents, mais que les enfants ne peuvent être aimés à la manière des adultes entre eux.

La psychanalyste dit s'être trouvée devant des enfants qui avaient une libido aussi forte, voire davantage, que certains adultes et que par conséquent les choses devaient être dites nettement.

## Simmons fait du spécial...



### Le Beautyrest Édition spéciale. Pendant un temps limité.

Un confort sans égal que seul Beautyrest\* peut vous assurer. Vous pouvez vous offrir le meilleur prix grâce à l'offre qui accompagne l'Édition spéciale. Profitez du confort sans égal que seul Beautyrest peut vous offrir. Le matelas Beautyrest Édition spéciale\* comporte le système Simmons\* Contour-Flex\*: chaque ressort est ensaché individuellement et s'adapte parfaitement à chaque partie de votre corps. Recouvert d'un coutil damassé, c'est un matelas qui vous assure une qualité, une durabilité et un confort supérieurs. Pendant un temps limité, Simmons vous permet d'économiser jusqu'à 30% en achetant le Beautyrest Édition spéciale. De quoi rêver. Simmons Beautyrest. La dynamique du confort.



Contour-Flex

## avec des prix qui vous feront rêver!

Économisez jusqu'à **30%\*** et même plus.

Chez les marchands participants jusqu'à épuisement des stocks et à des conditions qui peuvent varier.

# SIMMONS\*

Fournisseur officiel de lits aux Jeux Olympiques d'hiver de Calgary de 1988

AMEUBLEMENT  
BARBEAU ET GARCEAU  
635, rue Principale  
St-Denis, Québec  
424-2133

M.D. VAILLANCOURT  
2400, boul. LeCorbusier  
Laval, Québec  
687-6221

P.E. MASSE  
565, de la Madone  
Mont-Laurier, Québec  
823-2882

AMEUBLEMENTS ROGER  
FONTAINE INC.  
4021, rue Dandurand  
Montréal, Québec  
729-3663

GERMAIN LARIÈRE  
1970 LIMITÉE  
4060, boul. Laurier  
Ste-Rosalie, Québec  
666-8691

GERARD LAPRANCE INC.  
3441, Jean-Talon Est  
Montréal, Québec  
722-8021

AMEUBLEMENT GÉRALD  
ST-JEAN INC.  
7260, rue Notre-Dame Est  
Montréal, Québec

LEFEBVRE ET ROBERT  
7801, boul. Newman  
Ville LaSalle, Québec  
383-3887

AMEUBLEMENT  
NORMAND LALONDE  
120, rue Principale  
St-Zotique, Québec  
287-3290

ENTREPRISES  
DE MEUBLE PAPIREAU  
4445, rue Papineau  
Montréal, Québec  
527-2743

AMEUBLEMENT PRATTAULT INC.  
35, boul. d'Anjou  
Châteauguay, Québec  
682-8117

MEUBLES ULTRA  
267, boul. Laurier  
St-Basile-le-Grand, Québec  
683-1556

JEAN FANTASY et FILS  
INC.  
2255, rue Dandurand  
Montréal, Québec  
270-2540

MATELAS CHATEAU INC.  
4238, rue Iberville  
Montréal, Québec  
523-1323

\*Pourcentage établi à partir du prix d'un Beautyrest Supreme. \*\*M.C. de Simmons Limitée

# La Ronde rouvre ses portes demain, à 10 heures

GEORGES LAMON

■ C'est reparti ! La Ronde rouvre ses portes demain, à 10h, en pré-ouverture de sa 20e saison qui, cette année, s'étalera sur 104 jours d'exploitation, entre le 2 mai et le 7 septembre. La plus longue saison depuis cinq ans.

Les tarifs, considérés comme les plus bas en Amérique du Nord, seront les mêmes que ceux qui sont en vigueur depuis trois ans : \$9 pour les enfants, \$15 pour les adultes, avec accès illimité aux manèges. L'admission générale de \$8, elle, donne droit seulement à l'accès à l'Aquarium, au minitrail, au téléphérique à la Spirale et à la Grande Roue.

Des employés d'entrepreneurs indépendants s'affairaient d'ailleurs, hier, à mettre la dernière main aux travaux de rénovation

de l'intérieur du Fort Edmonton qui a fait peau neuve, pour la circonstance. Ainsi on a rajouté les façades de ce coin de La Ronde qui donne sur la Pitoune, la plus populaire attraction tranquille et familiale de La Ronde dont l'accès se fera dorénavant par l'intérieur du Fort Edmonton.

### Des couleurs

Cette nouvelle disposition, explique Louise Larivée, porte-parole de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), gestionnaire du parc d'attractions, permettra de mieux encadrer les longues files d'attente à ce manège. D'ailleurs, des écriteaux à divers endroits des chicanes informeront les adeptes de la durée de l'attente.

Les boutiques et restaurants dont un A.L. Van Houtte, du Fort Edmonton éclateront de jaune, vert, marron, bleu, rouge et mau-

ve et s'orienteront vers des vocations nouvelles. Le *Saloon*, par exemple, laissera désormais le *French Cancan* pour se consacrer davantage à la musique *Country*.

D'autre part, des bâtiments vétustes de l'ancien Carrefour international ont été démolis pour faire place à un nouveau bloc de toilettes et aires de repos. Tandis que le *Beergarten* fera place cette année au *Dixieland* où se produira un orchestre de type Dixie, le jardin des étoiles présentera, de son côté, une nouvelle revue musicale *Rock n' Ronde*.

### Le supermanège

Quant aux amateurs de sensations fortes, ils pourront évidemment s'en donner à cœur joie dans tous les manèges à couper le souffle dont les montagnes russes *Le Monstre*, qui viennent d'être reconnues par l'américain Paul L. Ruben, une autorité en manèges,

comme le numéro un dans le monde.

Par ailleurs, à deux endroits — dans le Fort Edmonton et le Village québécois — on offrira en première et pour \$1,50 des « queues de castor », ou *Beaver Tails*, très associées au Festival du Canal Rideau, à Ottawa. De forme ovale, cette pâtisserie originale — de la dimension d'une danoise — et apparemment très nutritive, est constituée d'une pâte de farine de blé naturel qu'on peut recouvrir soit de confiture soit de cassonade avec du jus de citron.

Sur l'Esplanade, un kiosque offrira, aussi pour la première fois, aux amateurs de produits naturels : fruits, jus de fruit et noix.

Durant le Festival des feux d'artifice, du 30 mai au 20 juin, et du 31 août au 4 septembre, La Ronde n'ouvrira qu'à 17 heures.



PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE

À l'occasion des 20 ans de La Ronde, le Fort Edmonton a fait peau neuve, avec des couleurs éclatantes et invitantes. Des ouvriers s'affairent à la préparation de l'ouverture qui a lieu demain.

## LITS DE LAITON

GARANTIS PUR LAITON (BRASS)

**50% DE RÉDUCTION**

Prix cour. 1795\$ MAINTENANT 875\$

Prix cour. 1050\$ MAINTENANT 495\$

Prix cour. 1545\$ MAINTENANT 725\$

**OUVERT AU PUBLIC LE SAMEDI DE MIDI À 17 H**

**AVIS IMPORTANT - AUCUN NETTOYAGE NÉCESSAIRE**  
Nos lits sont garantis laiton véritable et leur fini laqué ne nécessite pas de polissage.

Choix de nombreux modèles, certains garnis de porcelaine. Réductions sur toutes les grandeurs et tous les modèles. «Les prix indiqués s'entendent pour des lits doubles»

**MANUFACTURE DE LITS GEORGIAN BRASS**  
14350 boul. Gouin ouest, Pierrefonds (Coin St-Jean, Transcanadienne jusqu'à St-Jean nord) **Tél. 620-5875**

## ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT une réalité qui nous touche...

Aux personnes désireuses de connaître les multiples dimensions de l'environnement ou qui veulent acquérir la formation nécessaire à leur pratique et à leur engagement social, l'Université de Montréal offre le CERTIFICAT EN ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT qui comporte les quatre axes suivants:

- AMÉNAGEMENT
- ÉCOLOGIE
- SANTÉ
- ÉCOLOGIE HUMAINE

**Conditions d'admission**  
Avoir 21 ans et détenir le diplôme d'études collégiales ou l'équivalent ou posséder des connaissances et une expérience appropriée au programme.

Demandez le dépliant, l'annuaire.

**Date limite d'admission: le 1er juin 1987**

Renseignements: 3335, chemin Queen Mary  
Tél.: 343-6090

Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

## Laval et Laurentides

### « Pavanez vos couleurs », avec Laval en fleurs



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les 12 000 écoliers lavallois du premier cycle seront appelés à participer à la troisième édition de Laval en fleurs d'une façon toute spéciale. Ils recevront en effet des semences en plus d'avoir l'occasion de visiter les serres de la deuxième ville du Québec.

Leurs aînés recevront pour leur part des semences également ainsi que des fleurs.

Le président de «Laval en fleurs», M. Guy Cyr, conseiller municipal, a déclaré qu'il y aura encore cette année un concours qui a comme objectif de favoriser les initiatives d'embellissement des Lavallois et de promouvoir le développement de l'horticulture ornementale. «Participer à 'Laval en fleurs', dit-il, c'est avant tout exprimer sa fierté de contribuer à l'embellissement de notre ville.»

Le thème de cet événement est: «Pavanez vos couleurs... des fleurs dans vos parterres, sur les balcons, aux fenêtres, devant les écoles, les places d'affaires... en somme des fleurs partout.»

### BAISSE DU NOMBRE DE CAMBRIOLAGES

Le travail de prévention exercé par les policiers de Boisbriand a obtenu d'excellents résultats. Le rapport annuel du Service de la sécurité publique de cette municipalité démontre une diminution de 27,3 p. cent des vols par effraction, la baisse prévisible au Canada était de 5 p. cent.

Ces statistiques font aussi état d'une baisse de 5,6 p. cent de la criminalité en général dans le territoire de cette municipalité dortoir. Par contre, le taux de solution des crimes est passé de 25,6 p. cent en 1985 à 36,9 p. cent en 1986.

Les policiers ont été très vigilants dans leur patrouille, car on a signalé une hausse des contraventions de l'ordre de 240 p. cent. Le nombre de billets émis a grimpé de 1 596 à 3 830.

Cette municipalité annonce également que le taux d'absentéisme chez ses policiers a considérablement baissé.

### LA «MAGIE» DES LAURENTIDES

À l'approche de la saison estivale, l'Association touristique des Laurentides (ATL) vient de publier une intéressante brochure sur les activités offertes dans cette région au cours des prochains mois.

En feuilletant cette brochure, les personnes qui cherchent un endroit pour aller passer quelques jours lors de leurs prochaines vacances retrouveront les renseignements voulus.

Cette brochure couleur intitulée «La magie des Laurentides», est offerte gratuitement. Pour informations, 1-436-8532.

### PATINOIRES ACHALANDEES

Les patinoires extérieures de

Laval ont été beaucoup achalandées au cours du dernier hiver. Selon le Service des loisirs, un total de 141 802 Lavallois ont patiné sur ces surfaces, soit 23 005 de plus que la saison précédente.

La pratique du hockey demeure toujours l'activité numéro un avec ses 90 263 participants, ce qui constitue une augmentation de 7 950 sur 1985-86. Soulignons que généralement ce ne sont pas des équipes organisées qui utilisent ces patinoires, mais bien des jeunes ou adultes qui se réunissent à chaque jour pour y disputer des matches amicaux entre voisins et cela sans arbitre.

Les espaces glaces réservés au patinage libre ont aussi été plus fréquentés avec 34 543 visites, soit 4 537 de plus que l'autre saison.

C'est toutefois la pratique du ballon sur glace qui a le plus progressé avec une majoration de 100 p. cent pour atteindre un nombre de 9 438 participants.

### PISCINES OUVERTES DANS MOINS DE DEUX MOIS

Les 21 piscines extérieures de Laval seront ouvertes à compter du 24 juin jusqu'au 21 août, tandis que les 19 patuaigeoires ouvriront cinq jours plus tard.

Sur semaine, les piscines offriront aux jeunes des cours et différentes autres activités aquatiques.

### VENTE DE BOISSON A L'EXTERIEUR

Lors de leur réunion d'hier, les membres du comité exécutif de Laval ont étudié la possibilité d'accorder l'autorisation à des débits de vendre sur des terrasses aménagées devant leur établissement de la bière ou autres boissons alcoolisées, à la condition qu'il n'y ait pas de musique.

Ce projet veut répondre aux demandes provenant principalement des secteurs patrimoniaux des quartiers Saint-Vincent-de-Paul et Sainte-Rose.

Avant de rendre leur décision, les élus ont demandé à la direction générale de leur préparer un rapport.

### DE CHOSES ET D'AUTRES...

Les membres du comité exécutif de la Chambre de commerce de Laval auront une place de choix pour écouter le prochain discours sur le budget du gouvernement provincial, ils seront en effet à Québec où ils seront les invités de Lise Bacon, vice-premier ministre, et de ses quatre collègues de Laval... L'Association des artisans, artistes et antiquaires d'Argenteuil annonce la tenue d'un salon des métiers d'art jusqu'à dimanche, au club de golf de Lachute... La Société canadienne de la Croix-Rouge, région Laval, présentera une soirée théâtre à la Maison des arts, le 28 mai... Le Club optimiste des policiers de Laval veut tenir, sur le terrain de stationnement de l'aréna Cartier, un parc d'amusement durant quelques jours. Les profits seront remis à la jeunesse lavalloise.

# STORES VERTICAUX

**Levolor**

GARANTEE SANS SOUCI

**JUSQU'À 60%**

**DE RABAIS SUR STORES HORIZONTAUX STORES VERTICAUX STORES PLISSÉS**

**SERVICE GRATUIT À DOMICILE**

- RÉSIDENTIEL
- COMMERCIAL
- INDUSTRIEL

VISA  
MasterCard

# Verti Store

<b>BROSSARD</b> 5750B TASCHEREAU 445-6333	<b>ST-LÉONARD</b> 9310, BOUL. LACORDAIRE 327-6142	<b>DORVAL</b> 2315, BOUL. HYMUS 685-1901	<b>ILE PERROT</b> 51, BOUL. GRAND 453-6040	<b>LAVAL</b> 1928 LE CORBUSIER 688-1850	<b>ST-EUSTACHE</b> 137 ARTHUR-SAUVÉ 473-4741	<b>ST-JEAN SUR-RICHELIEU</b> 935 DU SÉMINAIRE N. 348-6106	<b>LA SALLE</b> 7540, BOUL. NEWMAN 365-8735
---	---	--	--	---	--	---	---

Les patinoires extérieures de

**JUSQU'AU 30 JUIN**

**Avec GM,  
c'est vous qui choisissez!**

**750** \$

DE REMISE\*

**OU**

FINANCEMENT\*\* À

**3,9** %

TAUX ANNUEL SUR 24 MOIS

La remise ou le financement, c'est à vous de décider: un montant de 750\$ versé directement par GM et que vous pouvez utiliser, si vous le voulez, comme premier versement ou un taux de crédit de 3,9% pour un terme de 24 mois. Cette offre est applicable à tous les modèles neufs 1987 et des années

précédentes qui sont énumérés ci-contre (sauf pour la Pontiac Firefly et la Chevrolet Sprint où seule s'applique l'offre de financement à 3,9%). Voyez votre concessionnaire GM participant pour tous les détails. Et rappelez-vous que vous devez prendre livraison au détail de votre véhicule au plus tard le 30 juin.

CHEVROLET • PONTIAC • OLDSMOBILE • BUICK •

## Les p'tites

- Chevrolet Nova
- Chevrolet Cavalier
- Pontiac Sunbird
- Oldsmobile Firenza
- Buick Skyhawk

Au lieu de la remise ou de l'offre de financement, vous pouvez choisir la climatisation sans supplément sur plusieurs modèles en stock (sauf pour la Nova).  
Taxe d'accise non comprise.

## Les intermédiaires

- Chevrolet Celebrity
- Pontiac 6000
- Buick Century
- Oldsmobile Ciera
- Chevrolet Monte Carlo
- Pontiac Grand Prix
- Oldsmobile Cutlass Supreme
- Buick Regal

## Les sportives

- Pontiac Fiero
- Pontiac Firebird
- Chevrolet Camaro

## Les luxueuses

- Oldsmobile Toronado
- Buick Riviera
- Cadillac Eldorado
- Cadillac Seville

## Les camions

- Pick-up pleine grandeur Chevrolet et GMC 1987. Modèles à 2 et à 4 roues motrices.
- Pick-up compacts Chevrolet S-10 et GMC S-15. Modèles à 2 et à 4 roues motrices.
- Chevrolet Blazer S-10 et GMC Jimmy S-15. Modèles à 2 et à 4 roues motrices.

## Les sous-compactes

- Chevrolet Sprint
- Pontiac Firefly

Informez-vous auprès du concessionnaire participant au sujet des remises spéciales offertes par le fabricant pour les Chevrolet Chevette et Pontiac Acadian.

**N'OUBLIEZ PAS: L'OFFRE SE TERMINE LE 30 JUIN.**

\*La remise inclut la participation du concessionnaire.  
\*\*Taux de 3,9% offert aux acheteurs au détail admissibles de modèles neufs 1987 et de modèles neufs des années précédentes, sur le plein montant financé, et ce pour toute la durée du contrat jusqu'à concurrence de 24 mois. Des taux de crédit de 6,9%/36 mois, 7,9%/48 mois et 9,9%/60 mois sont également offerts par GMAC. Tous les détails chez votre concessionnaire GM participant.  
La présente offre (remise ou financement) n'est pas valable pour les véhicules commandés avant le 31 mars 1987 avec la climatisation sans supplément.



© GMAC 1987



GARANTIE LIMITÉE. INFORMEZ-VOUS.

**PLUS... 550\$  
REMISES SPÉCIALES**

de location et pour les parcs offerts sur certains modèles chez les concessionnaires GM participants.

**CADILLAC • CAMIONS CHEVROLET ET GMC**

# Nakasone annonce une baisse des taux d'intérêt au Japon

Dès son premier entretien avec le président Reagan

UPI, AFP, Reuter  
WASHINGTON

Lors de son premier entretien avec le président Ronald Reagan, le premier ministre du Japon, Yasuhiro Nakasone, lui a annoncé une baisse des taux d'intérêt japonais, ce qui aura pour effet d'accroître les exportations américaines au Japon.

« Nous sommes très contents », a commenté un responsable de l'administration américaine.

Pour sa part, le leader du Sénat, Robert Byrd, a exhorté M. Reagan à dire à M. Nakasone que les États-Unis ne leveront pas leurs sanctions commerciales s'il n'y a pas d'accord sur les semi-conducteurs.

Au moment où le premier ministre nippon arrivait à Washington, la Chambre des représentants a voté l'amendement Gephardt, qui prévoit des représailles contre tout pays fortement excédentaire avec les États-Unis et qui pratique une politique commerciale déloyale. Cette mesure risque de toucher particulièrement

le Japon, qui a enregistré l'an dernier un excédent commercial de \$58,6 milliards dans ses échanges avec les E.-U.

Le président a promis à M. Nakasone, hier, qu'il opposerait son veto à ce projet de loi s'il est également adopté par le Sénat.

L'amendement protectionniste adopté par la Chambre des représentants n'a pas empêché M. Nakasone d'affirmer, à son arrivée à la Maison-Blanche, que les relations actuelles entre les deux pays « sont fondamentalement fortes et saines ». Et il a promis de tout faire pour que les « sérieuses tensions » commerciales actuelles — les plus dures depuis 1945 — ne minent pas les relations nippo-américaines.

Quant au président Reagan, il s'est dit encouragé par les mesures annoncées au Japon et destinées à accroître la demande intérieure et à augmenter les importations. Il a toutefois ajouté vouloir connaître ce plan plus en détail avant de promettre de ne pas ménager ses efforts pour éviter le protectionnisme.

« Si l'histoire doit nous enseigner quelque chose, c'est que les plus grands progrès de l'humanité se sont produits à des périodes où

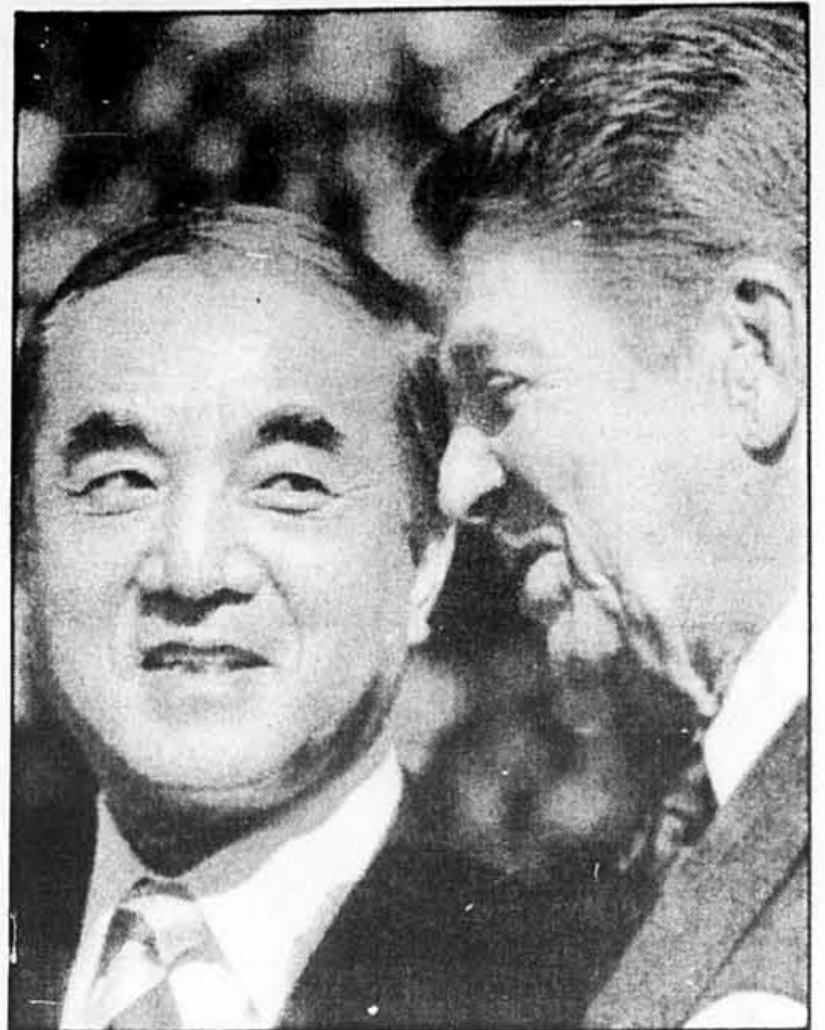
les échanges augmentaient », a affirmé le président américain.

Mais il a ajouté que les États-Unis et le Japon ne pouvaient maintenir leurs « intenses » déséquilibres commerciaux à leurs niveaux actuels. « Des actions concrètes doivent être faites par les deux pays », estime Ronald Reagan.

« Le système commercial a actuellement besoin d'ajustements, mais la réponse ne réside pas dans des restrictions mais dans un accroissement des possibilités », a-t-il indiqué.

Cette proclamation d'intentions devra trouver dans les jours prochains une traduction dans les faits. En 1986, l'excédent commercial du Japon vis-à-vis des E.-U. a représenté environ un tiers du déficit commercial enregistré l'an passé par les Américains.

Pour demander le retrait des sanctions tarifaires imposées par Washington sur certains produits électroniques japonais, M. Nakasone dispose désormais d'un nouvel argument. Le groupe japonais Fujitsu, le plus grand fabricant d'ordinateurs du pays, a annoncé hier qu'il allait, cette année, multiplier par dix ses achats de semi-conducteurs à l'entreprise californienne Monolithic Memories Inc.



Nakasone et Reagan, lors de la cérémonie de bienvenue au premier ministre japonais. PHOTO REUTERS

## Actions syndicales interdites

À l'occasion du premier mai en Afrique du Sud

Reuter, UPI, AFP  
JOHANNESBURG

Les violences raciales se sont poursuivies hier en Afrique du Sud, où les autorités ont interdit aux syndicats noirs d'organiser des rassemblements prévus aujourd'hui à l'occasion de la fête du travail.

Une bombe a explosé à l'aube sur une ligne de chemin de fer près de l'immense cité dortoir noire de Soweto, empêchant des milliers de banlieusards de gagner Johannesburg, mais sans faire de blessés. Cet attentat s'inscrit dans le cadre d'attaques sporadiques contre les chemins de fer nationaux (SATS), dont les employés noirs sont en grève depuis sept semaines.

Les troubles se sont intensifiés à l'approche des élections législatives réservées aux Blancs, mercredi prochain, à l'occasion desquelles les syndicats noirs ont lancé un appel à deux journées de protestations pacifiques.

Hier, des policiers anti-émeutes fortement armés et appuyés par des hélicoptères ont dispersé à coups de gaz lacrymogène des étudiants qui manifestaient sur trois campus universitaires. Il n'y a apparemment pas eu de blessés, mais la police a arrêté plusieurs dizaines de personnes dont deux membres d'une équipe de la chaîne américaine de télévision ABC.

Les confrontations entre les policiers et des centaines d'étudiants noirs et blancs, qui protestaient contre la répression exercée par le gouvernement, ont eu lieu à l'université Witwatersrand, à Johannesburg, et aux universités Western Cape et du Cap.

Par ailleurs, un camionneur blanc a été légèrement blessé par sept Noirs qui ont incendié un camion appartenant à la SATS, et un wagon a été incendié dans une cité noire à l'est de Johannesburg, ont annoncé les autorités, qui censurent l'information.

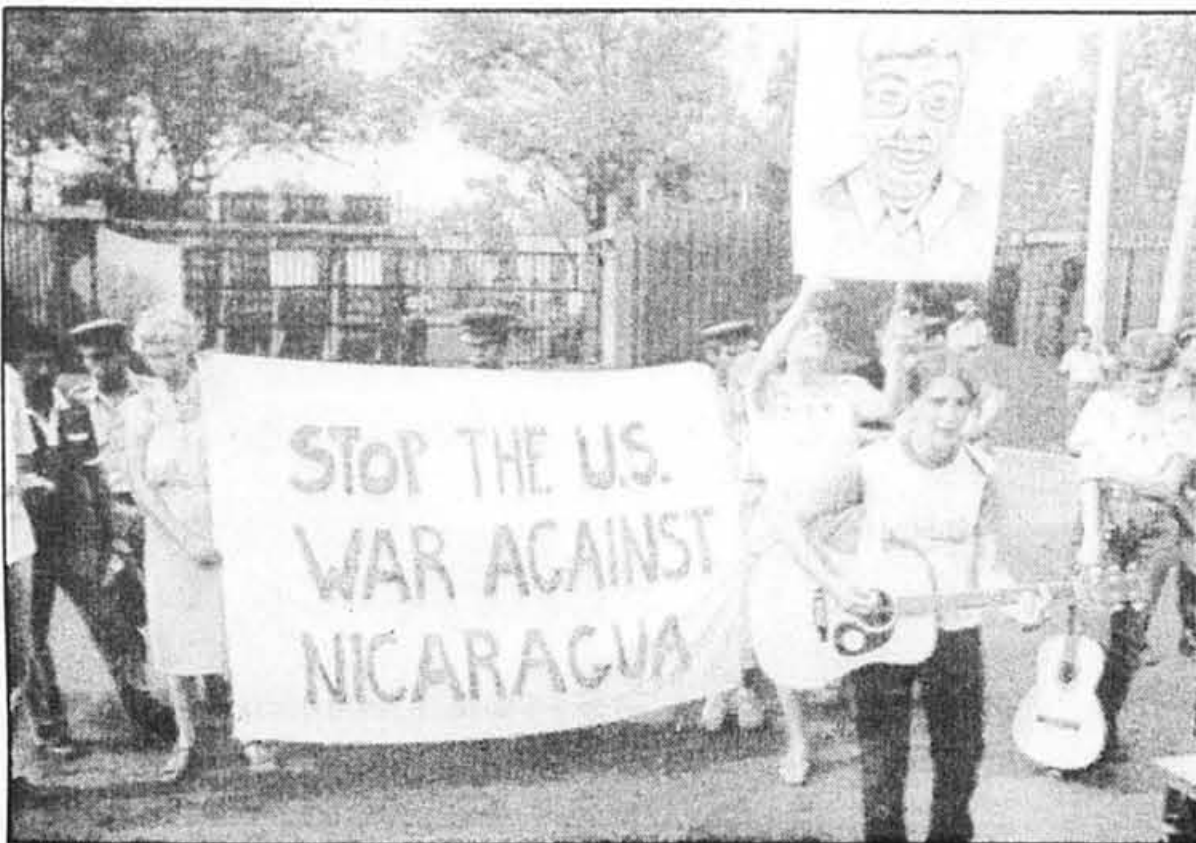
Le COSATU, qui regroupe les principaux syndicats noirs du pays, a indiqué que 18 des rassemblements qu'il voulait organiser le 1er mai ont été interdits par les autorités locales, et qu'un seul, à Athlone près du Cap, a été autorisé.

Les Noirs demandent depuis longtemps que le 1er mai soit un jour férié, rejetant un compromis offert par le président Pieter Willem Botha qui a récemment décidé que le premier vendredi de mai serait désormais chômé.

Le COSATU, qui revendique 600 000 adhérents, a accusé hier le gouvernement de se préparer, en menant une campagne de propagande, à mettre fin aux activités des syndicats. La police a effectué mercredi une descente au siège du COSATU dans le centre de Johannesburg, où elle a arrêté 11 personnes.

Selon les autorités, la descente au siège du COSATU est liée au meurtre de quatre employés de la SATS qui y auraient été maltraités avant d'être assassinés. Les quatre hommes voulaient vraisemblablement reprendre le travail.

Depuis le début de la grève, provoquée par la mise à pied d'un cheminot, six grévistes ont été abattus par la police et plus de 60 wagons attaqués à coups de cocktails molotov ou incendies.



Des Américains de Managua protestent contre la mort de Linder, devant l'ambassade des États-Unis. PHOTO REUTERS

## L'opposition à l'aide aux contras prend de l'ampleur

Après le meurtre de l'Américain Benjamin Linder

AFP, UPI et Reuter  
MANAGUA

La campagne d'opposition à l'aide accordée aux contras nicaraguayens prend de l'ampleur à la suite du meurtre de l'Américain Benjamin Linder par les rebelles antisandinistes et des nouvelles révélations sur l'irangate.

À Portland, en Oregon, d'où vient l'ingénieur de 27 ans tué mercredi dans un village du nord du Nicaragua, un millier de personnes se sont rassemblées devant l'édifice de l'administration

fédérale américaine et ont réclamé l'arrêt de l'aide américaine aux contras. Robert Rini, du Comité de solidarité avec l'Amérique centrale, a exigé la fin des interventions des États-Unis et de la CIA en particulier dans les affaires centraméricaines.

Les parents de Linder et sa sœur sont arrivés hier au Nicaragua pour les obsèques de l'Américain qui sera inhumé à Matagalpa, au nord de la capitale.

Le porte-parole du département d'État américain, Charles Redman, a indiqué que le gouvernement du Nicaragua a confirmé

la mort de Linder. Washington a demandé à Managua de faire la lumière dans cette affaire.

L'affaire Linder est survenue alors que le scandale de l'irangate a connu un spectaculaire rebondissement avec la mise en cause directe du lieutenant-colonel Oliver North par la première personne inculpée, Carl Channell, responsable d'une organisation d'aide aux antisandinistes.

À Managua, un groupe de 300 protestataires, en majorité des Américains vivant au Nicaragua, ont manifesté devant l'ambassade américaine et ont accusé l'administration Reagan d'être directement responsable, par son aide aux contras, de la mort de Linder et de deux paysans nicaraguayens qui l'aidaient dans la construction d'un petit projet hydro-électrique.

Linder est le premier Américain à trouver ainsi la mort au Nicaragua. Six autres coopérants étrangers ont été tués dans des circonstances similaires, ces dernières années.

Une organisation pacifiste américaine, « Témoins pour la paix », a affirmé, au cours d'une manifestation à Washington, que Linder avait été délibérément tué par des contras alors que ces derniers ont indiqué qu'il avait été pris dans une fusillade entre rebelles et troupes régulières sandinistes.

## Représailles contre les Tamouls : 16 morts

AFP et Reuter  
PATTITHIDAL

Les forces de sécurité srilankaises ont tué 16 villageois tamouls et brûlé des dizaines de maisons à Pattithidal, près de Trincomalee (est de l'île), en représailles pour l'explosion d'une mine qui a tué huit soldats, apprenait-on hier auprès de témoins du massacre.

Un paysan, M. Konanan Ulagnathan, 30 ans, a raconté comment il avait découvert, dimanche, en revenant de l'église, les cadavres de sa femme, ses deux enfants, sa mère, sa sœur, son



Yitzhak Shamir et Shimon Peres. PHOTO REUTERS

## DÉPÊCHES

### CHINE

Écrivain déchu

Le célèbre écrivain chinois Liu Binyan, exclu du parti communiste fin janvier pour avoir soutenu la « libéralisation bourgeoise », a perdu ses fonctions officielles de journaliste du Quotidien du peuple. M. Liu a de fait perdu tout moyen de s'exprimer dans les colonnes de la presse officielle.

### PHILIPPINES

Les affrontements continuent

Une trentaine de rebelles communistes ont été tués hier lors de combats à proximité de la ville de Davao, dans le sud-

est des Philippines. Par ailleurs, cinq militaires philippins ont été tués hier près de Lupon, dans la même région, lorsque leur véhicule a sauté sur une mine présumément posée par la guérilla communiste.

### GRANDE-BRETAGNE

Rumeurs d'élections

Selon plusieurs quotidiens britanniques et des politiciens, le premier ministre Margaret Thatcher a choisi la date du 11 juin pour organiser des élections anticipées par lesquelles elle tentera d'obtenir un troisième mandat. En principe, la législature actuelle ne s'achève qu'en juin 1988.

## L'ambassadeur du Canada à Vienne doit expliquer les propos de Mulroney sur l'affaire Waldheim

CP, AFP  
VIENNE

L'ambassadeur du Canada en Autriche, M. Michael Shenstone, a été convoqué hier par le ministre des Affaires extérieures autrichien à Vienne pour présenter des éclaircissements sur les récents propos du premier ministre Brian Mulroney qui a dit que le président autrichien Kurt Waldheim ne serait pas bienvenu au Canada depuis que les E.-U. l'ont interdit de séjour chez eux.

L'ambassadeur Shenstone s'est entretenu pendant une demi-heure avec M. Alois Mock, vice-chancelier et ministre des Affaires extérieures, qui désirent obtenir des explications sur les commentaires du premier ministre du Canada.

« Ils n'étaient en fait pas certains de ce qui avait été dit », a confié l'ambassadeur, au cours d'une interview téléphonique. M. Shenstone a toutefois refusé de commenter les discussions ou même l'atmosphère de la rencontre.

« C'est leur affaire de dire ce qu'ils pensent, mais il s'agit d'une conversation privée », a dit l'ambassadeur.

M. Mock a également convoqué hier l'ambassadeur des États-Unis en Autriche, M. Ronald Lauder, pour lui signifier que Vienne « rejette avec fermeté » la mesure prise par les autorités américaines à l'encontre de M. Waldheim. M. Mock a réclamé du gouvernement américain la remise à Vienne des documents qui ont servi à prendre cette mesure.

Par ailleurs, le sénateur démocrate de New York, Patrick Moynihan, a présenté une résolution au Sénat en vue de faire supprimer la pension annuelle de \$81 650 que M. Waldheim reçoit des Nations unies en tant qu'ancien secrétaire général de l'Organisation internationale. Une telle décision relève cependant de l'Assemblée générale de l'ONU.

frère et l'épouse de celui-ci, leurs cinq enfants, la sœur de sa femme et ses trois enfants, criblés de balles et certains ayant été brûlés.

Une villageoise, Mme Marimuttu Ganeshepillai, a indiqué que, cachée dans les buissons, elle avait vu 15 membres des forces de sécurité les tuer.

Quelques heures auparavant, huit soldats avaient sauté dans leur voiture blindée, touchée par une mine à deux km du village.

Deux autres personnes sont également portées disparues et une troisième personne a été tuée dans les villages voisins de Palathoppur et Palathadichenai, tous

jours dimanche, après l'arrivée des forces de sécurité.

Par ailleurs, des centaines de policiers sont déployés aujourd'hui à Colombo alors que les syndicats ont décidé de passer outre à l'interdiction de manifester pour le 1er mai. Cette interdiction a été imposée par le gouvernement qui craint une attaque des rebelles séparatistes tamouls contre la foule.

La police dispose de renseignements indiquant que plusieurs organisations syndicales pourraient défilé dans la rue. L'armée est en état d'alerte et interviendra en cas de troubles.

# Le Vietnam, 12 ans après la chute de Saïgon

## La situation économique et sociale demeure sombre

AFP et Reuter  
HANOI

Le Vietnam a célébré hier le douzième anniversaire de sa victoire sur le gouvernement pro-américain de Saïgon en formulant le vœu de surmonter les privations économiques qui ont assombri le souvenir de son triomphe militaire.

Les dirigeants communistes, conduits par le chef du parti, N'Guyen Van Linh, se sont rassemblés dans Hanoi pour célébrer l'anniversaire de la réunification du nord et du sud, le 30 avril 1975, et la fête annuelle du 1er mai, a indiqué Radio-Hanoi.

Le traditionnel discours du 1er mai a dressé un tableau sombre de la situation économique et sociale du Vietnam, qualifiée « d'extrêmement difficile » par l'orateur, M. Pham The Duyet, président de la Fédération des syndicats, et membre du secrétariat du Parti communiste.

M. Duyet a par ailleurs réaffirmé le désir du Vietnam de normaliser ses relations avec la Chine, de renforcer la coopération avec le Laos et le Cambodge et d'améliorer ses relations avec les autres pays de la région Asie-Pacifique.

Au cours de la cérémonie, organisée dans le Palais des Congrès, M. Duyet a reconnu que « malgré les réalisations importantes que nous avons obtenues, nous nous trouvons à l'heure actuelle face à une situation extrêmement difficile ». « La production vivrière, bien qu'en accroissement, reste instable et insuffisante pour couvrir les besoins minimum de la société », a-t-il poursuivi.

Les dirigeants communistes ont rappelé dans leurs discours la victoire du Saïgon (re-baptisée Ho-Chi-Minh ville), insistant surtout sur le travail qui reste à faire pour vaincre la disette continue, la mauvaise gestion et l'inflation. M. Duyet a aussi insisté dans son allocution sur ces problèmes en déclarant notamment: « La production industrielle est basse et de mauvaise qualité ».

La cérémonie d'hier contraste franchement avec l'euphorie exprimée par les communistes quand l'armée d'Hanoi balaya le Vietnam du Sud et s'empara, avec une étonnante facilité, de Saïgon.

Après des années de guerre contre les puissances occidentales, l'armée écrasa une défense sud-vietnamienne en pleine débâcle et arriva à Saïgon au moment où des hélicoptères emportaient les derniers Américains: une évacuation organisée en catastrophe et fort embarrassante, à l'époque, pour Washington.

Le pays réunifié commençait à peine à se redresser qu'Hanoi décidait d'envoyer des troupes au Kampuchea voisin, en décembre 1978, pour renverser le régime des Khmers rouges.

Linh, l'ancien dirigeant communiste d'Ho-Chi-Minh ville, nommé à la tête du parti en décembre dernier, a admis publiquement ce mois-ci qu'Hanoi avait tort d'essayer d'imposer si rapidement son austère système communiste au Vietnam du Sud.

**L'éducation c'est le facteur clé du développement des populations du Tiers-Monde**

**Nous soutenons des projets concrets:** cours de technique agricole, production de livres scolaires, etc.

Participer à cette mission c'est l'aide la plus fructueuse à leur offrir.

Faites parvenir vos dons à:

**Coopération Nord-Sud en Éducation**  
1600 rue De Lorimier  
Montréal, Qc. H2K 3W5



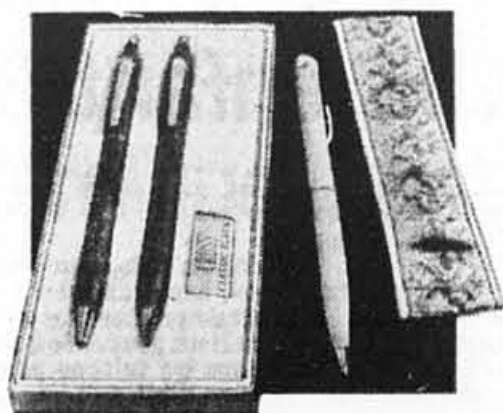
# Sears

## Pour toi Maman

UN JOUR SEULEMENT  
**SAMEDI LE 2 MAI**

**PASSEZ CHEZ SEARS POUR DES CADEAUX QUI FERONT PLAISIR À MAMAN POUR LA FÊTE DES MÈRES**

**PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS POUR TOI MAMAN**



**RABAIS 1/3**

Économisez sur stylos à pointe fine et ensembles de stylos en magasin! Bijoux



**RABAIS 50%**

Sur toute notre sélection d'imperméables pour dames. Tailles moyenne et petite. Des tailles et des couleurs peuvent manquer dans certains magasins. Manteaux pour dames.



**9<sup>99</sup>** ch.

Choix incroyable de pantalons habillés et sport. Tailles 8-18. Vêtements sport pour dames.

Vous pourriez gagner une bague à diamant et pierre, ou des fleurs tous les mois pendant 1 an, ou un brunch du dimanche.

Pour plus de détails passez au magasin Sears le plus près.

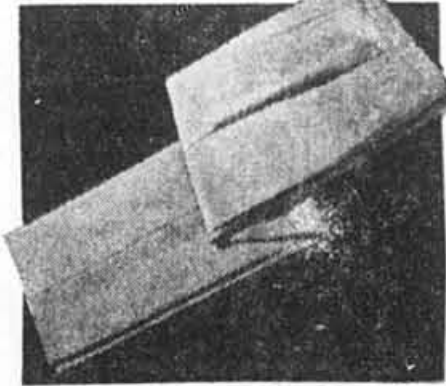
**EN PRIME**

Une carte de fête des mères et un sachet parfume.

Avec tout achat dans nos rayons lingerie et tenues d'intérieur seulement.

Mouchoir brodé avec tout achat de 25\$ ou plus. Dans notre rayon de la bijouterie seulement.

Papier d'emballage et noeud avec tout achat de 20\$ ou plus. Dans nos rayons produits de beauté, bijouterie, lingerie et tenues d'intérieur seulement. Prime en vigueur jusqu'au 9 mai, 1987, ou jusqu'à épuisement des stocks.



**RABAIS 10\$**

Pantalons 'Alia' en gabardine pour dames. Choix de 4 couleurs. Tailles 8-20. Sears ord. 28\$. Ch.....17,99\$ Les prix ordinaires mentionnés sont des prix Sears. Vêtements sport pour dames.



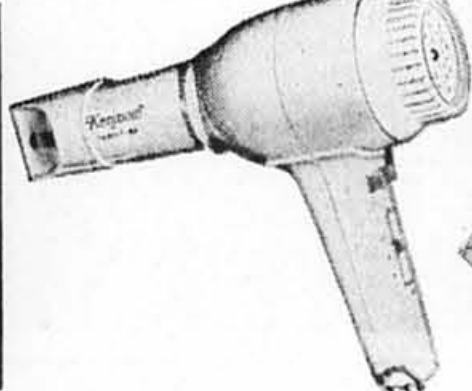
**3<sup>99</sup>** ch.

Service de 12 verres. Cadeau idéal pour maman! Articles divers pour la maison



**RABAIS 5\$**

Miroir Lady Kenmore pour maquillage et pinceaux à maquillage. No 59912. Sears ord. 24,99\$. Ch.....19,99\$ Articles de soins personnels



**RABAIS 5\$**

Séchoir de type professionnel à commandes de température. No. 59362. Sears ord. 24,99\$ Ch.....19,99\$ Articles de soins personnels



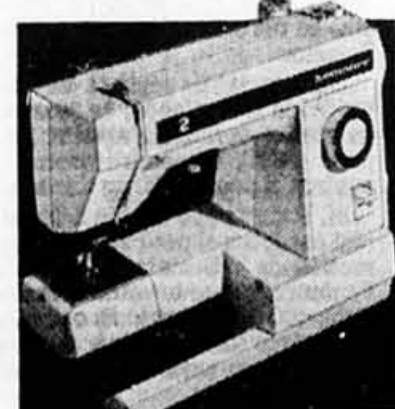
**9<sup>99</sup>** ch.

Assortiment de chemises à manches courtes en polyester/coton. P-G. Vêtements sport pour dames.



**29<sup>99</sup>** ch.

Assortiment varié de robes pour le printemps. Venez tôt! Robes pour dames.



**RABAIS 90\$**

Machine à coudre 2 points. Notre plus bas prix à ce jour! Sears ord. 289,99\$. Ch....199,99\$ Machines à coudre



**9<sup>99</sup>** ch.

Sélection incroyable de chemises pour adolescentes. P, M, G. 196th Avenue



**9<sup>99</sup>** ch.

Tenues de nuit en nylon d'entretien aisé. Tailles P, M, G. Vêtements de détente



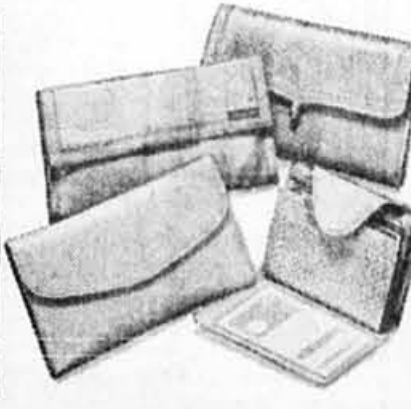
**RABAIS 1/3**

Chaussettes pour tous les goûts. Magnifiques couleurs! Bas pour dames



**RABAIS 1/3**

Chapeaux, ceintures, foulards et plus! Assortiment de modèles. Accessoires mode



**RABAIS 1/3**

Sélection de portefeuilles pratiques et à la mode pour maman. Venez tôt! Similaires à l'illustration. Accessoires mode

**MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT**

Prix en vigueur samedi le 2 mai 1987, jusqu'à épuisement des stocks.

# SEARS

**vous en avez pour votre argent...et plus**

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310.** Copyright Canada, 1987. Sears Canada Inc.

# Toute menace de suicide doit être prise au sérieux, selon des experts

La personne suicidaire a un comportement particulier qu'il faut savoir déceler

PIERRE GINGRAS

dépit des apparences, la personne suicidaire veut vivre et elle pourra surmonter son désarroi si on lui donne rapidement le soutien adéquat.

Voilà un des principaux messages qui ont été diffusés hier, à Montréal, au cours des conférences préparatoires au premier colloque de l'Association québécoise

de suicidologie qui se déroulera demain à l'UQAM.

Ce regroupement formé il y a un an vise à créer un forum important sur le sujet et à devenir

un porte-parole auprès du gouvernement en plus de stimuler la recherche scientifique dans ce domaine. Tenu dans le cadre de la semaine de prévention du suicide qui se déroule partout en Amérique du nord à cette époque-ci de l'année, le colloque fera une mise à jour des principales connaissances sur cette importante cause de mortalité tout en faisant état des plus récentes expériences dans ce domaine.

Hier, par exemple, dans les bureaux de Suicide-Action Montréal, Lise Lavoie, la responsable de la formation au Centre de prévention du suicide dans la Vieille-Capitale, expliquait qu'une personne qui veut se suicider manifeste habituellement un comportement particulier.

Celle-ci est habituellement triste, cherche l'isolement et manifeste peu d'estime d'elle-même. Elle ne sait plus si elle a le goût de vivre ou de mourir, mais affirmait à son entourage qu'elle veut s'enlever la vie. Sa souffrance intérieure lui fera perdre sa concentration, provoquera des pertes de mémoire, des changements brusques d'humeur, des insomnies et un manque d'appétit sans oublier des douleurs physiques comme

les maux de dos, les migraines et une fatigue excessive. Elle donnera parfois à ses proches des objets qu'elle considère comme importants.

Devant ces signes, dit Lise Lavoie, il faut agir sans délai. Le premier geste à poser est de demander à cette personne si elle veut vraiment se suicider et insister pour savoir comment, quand et où. Ensuite, il faut tenter de déterminer la cause du désarroi et essayer de déterminer quels aspects de la vie peuvent contribuer à améliorer son moral. Si cette démarche peut s'avérer difficile pour un proche du suicidaire, les organismes comme Suicide-Action à Montréal (522-5777), à Québec (525-4588) ou ailleurs en province peuvent apporter un important support.

C'est au Québec qu'on retrouve parmi les plus hauts taux de suicide au monde chez les jeunes de 15 à 25 ans. L'an dernier, au Canada, on enregistrait 700 cas de suicides auxquels il faut ajouter les 350 mortalités chez les jeunes de 15 à 25 ans considérés comme des suicides « déguisés ». On estime qu'à chaque suicide réussi, il y a 100 tentatives pour s'enlever la vie.

# La ponctualité. VIA s'y engage.

VIA Rail s'engage à ce que tous les trains dont les destinations sont situées entre TORONTO, MONTRÉAL et OTTAWA arrivent à l'heure prévue. VIA est très consciente de l'importance que vous accordez à la ponctualité. C'est pourquoi, si votre train se présente en gare avec plus de 15 minutes de retard sur l'horaire prévu, nous vous offrirons un crédit-voyage équivalent à 50% du tarif local applicable\*, valide à l'achat de votre prochain billet.

C'est un engagement ferme de VIA!

La prochaine fois que vous aurez à voyager entre Toronto, Montréal et Ottawa et tous les points intermédiaires, choisissez VIA et détendez-vous. Et si vous prenez le train à Dorval, le stationnement est gratuit.

Pour réservations, appelez VIA Rail dès aujourd'hui au 871-1331. Cette offre est valide du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 1987.

## ALLER SIMPLE

(basé sur l'achat d'un aller-retour)

à compter de Montréal Toronto **39\$** à compter de Montréal Ottawa **12<sup>50</sup>\$** à compter de Montréal Kingston **18\$**

\*Pour tout renseignement sur les conditions de cette offre et sur les tarifs applicables, communiquez avec VIA Rail

La prochaine fois, optez pour VIA.



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

John Paterson, de l'Association canadienne de l'aide à l'enfance.

## Aider les enfants... en aidant leur mère

PAUL ROY

Les femmes de Tharaka, au Kenya, cultivent le mil — en Afrique, ce sont les femmes qui sont responsables de la production agricole. Depuis toujours, leur mil, elles le font moudre dans un village situé à une bonne distance de celui qu'elles habitent.

Non seulement le transport gruge-t-il beaucoup d'énergies qui pourraient être employées autrement, les femmes ne savent jamais à l'avance combien il leur en coûtera pour faire moudre leur mil. Les prix fluctuent abondamment.

La solution : un moulin dans leur propre village. Une bagatelle de \$2 000.

C'est ici qu'intervient l'Association canadienne d'aide à l'enfance. Les femmes de Tharaka l'auront leur moulin, mais ce sont les habitants du village qui le construiront.

« Notre style, c'est le partenariat », explique John Paterson, agent de programmes en Afrique et en Haïti pour Aide à l'enfance. « Nous ne faisons pas de cadeaux », dit-il.

L'organisme canadien ne fait pas de cadeaux parce qu'il n'a pas des tonnes d'argent à distribuer dans les 11 pays du tiers monde où il oeuvre. Son budget annuel — qui provient en majeure partie de ses 75 000 donateurs à travers le Canada et de ses 5 000 « parrains » — se chiffre à \$6,6 millions.

Mais aussi parce qu'il préfère aider les gens à s'aider eux-mêmes. Ainsi, M. Paterson prévoit-il que la construction du moulin, qui nécessitera quelques semaines, ne pourra débuter avant quelque temps encore. « Il va d'abord falloir commencer par un travail d'animation dans le village », dit-il.

L'avantage de cette façon de procéder, à ses yeux, est l'effet multiplicateur. Après avoir construit leur moulin, les villageois voudront peut-être former une coopérative pour vendre leurs produits, investir les bénéfices réalisés dans des activités telles que le tissage et l'élevage et donner à leurs enfants de meilleurs soins de santé et un régime alimentaire plus équilibré.

« L'amélioration des conditions de vie d'un groupe se répète inévitablement sur le bien-être de ses enfants », souligne M. Paterson.

Dans certaines régions où oeuvre Aide à l'enfance, le taux de mortalité infantile atteint 200 pour 1 000, comparativement à environ 9 pour 1 000 au Canada.

M. Paterson se trouve à Montréal ces jours-ci pour faire la promotion de la Semaine de l'aide à l'enfance, qui se termine demain. Déjà, 100 000 Québécois ont reçu des lettres les invitant à devenir parrain d'un pays où des projets sont en cours.

Leur contribution annuelle de \$200 leur donne droit à de la documentation sur « leur » pays ainsi qu'à une correspondance suivie sur l'avancement des projets qui y sont menés. L'organisme accepte également toutes les contributions envoyées par la poste à Aide à l'enfance, 1450 City Councilors, bureau 620, Montréal H3A 2E6.

On peut aussi obtenir des renseignements en téléphonant au 844-9349.

## AVANTAGEUX...

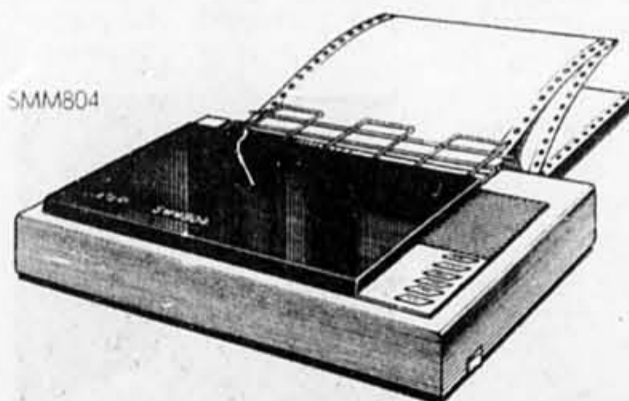
## IRRÉSISTIBLE!



520STFM

SMI25  
Ecran monochrome

SMM804



**1 299,99 \$**

★ EN PRIME! ★

Un ensemble plus que complet de traitement de texte et de traitement graphique! Achetez un ordinateur 520STFM avec lecteur de disque intégré et clavier, un écran monochrome à haute résolution SMI25, un logiciel de traitement de texte "1st Word", un logiciel graphique "Paint Pro" et vous recevrez en prime notre imprimante SMM804 d'une valeur de 349,95 \$\*\*!

Voilà comment Atari transforme une bonne offre... en offre encore meilleure.

Grâce au logiciel de traitement de texte

"1st Word" d'Atari et au logiciel graphique "Paint Pro" d'Abacus, vous pouvez écrire ou dessiner à peu près n'importe quoi.

Les possibilités du logiciel "Paint Pro" sont illimitées. Tracez des lignes, des cercles, des ellipses, des carrés, et plus encore! Vos travaux scolaires, vos rapports financiers et vos mémos auront l'air de véritables oeuvres d'art. Jamais vos idées n'auront été aussi joliment présentées.

Avec le 520STFM, vous pouvez enfin laisser libre cours à votre créativité.

Le tout pour seulement 1 299,99 \$... et une imprimante en prime.

C'est l'offre la plus irrésistible qu'Atari ait jamais faite! Mais ça ne durera qu'un temps limité.

Alors, sautez sur l'occasion!



\*Atari est une marque de commerce de Atari Corp.  
\*\*Prix de détail suggéré par le fabricant.  
†Abacus Software 1986.

Audio L.P. Inc.  
4520A Park Avenue  
Montréal, Québec  
(514) 279-2498

La Place  
7 Rue St-Antoine Ouest  
Montréal, Québec  
(514) 861-3212

La Place  
2050 Boul. St-Laurent  
Montréal, Québec  
(514) 286-7757

V.G. Data Shack  
5625 Grande-Allée Boulevard  
Brossard, Québec  
(514) 445-9598

LES ANNONCES  
CLASSÉES  
**285-7111**

## Étudiant grec accusé de trafic de stupéfiants

Un étudiant de 26 ans, Johnny Vigiakis, comparait aujourd'hui en Cour sous des accusations de trafic et de possession de stupéfiants pour en faire le trafic, après que des agents de l'escouade des stupéfiants de la police de la CUM eurent saisi près de 1,5 kilos de

cocaine évaluée à environ \$75000 sur le marché noir. Les policiers ont perquisitionné dans deux logements dans le quartier Saint-Henri. L'enquête s'est déroulée sur plusieurs mois et les policiers de la CUM ont travaillé avec leurs collègues de la GRC.

## 169 accusations d'importation illégale d'essence

Presse Canadienne  
TORONTO

Les autorités fédérales ont porté quelque 169 accusations contre des camionneurs de la région de Toronto, soupçonnés d'importation illégale d'essence en provenance des États-Unis, a-t-on appris hier à Toronto.

Selon les enquêteurs, les contrebandiers, qui évitent de payer

une première taxe sur leur marchandise en spécifiant aux autorités américaines qu'elle est destinée au marché canadien, échapperaient ensuite à la taxe fédérale de 18 cents le litre en déclarant aux douaniers canadiens qu'ils transportent de l'huile non-taxable.

Cette pratique, qui permet aux fraudeurs de vendre leur produit à un prix moins élevé, priverait les gouvernements fédéral et pro-

vinciaux de \$60 millions par année.

Les compagnies important de l'essence américaine prétendent ne pouvoir rivaliser avec les tarifs

de l'essence non-taxée et exercent des pressions à Ottawa, Québec et Toronto pour qu'elles soient adoptées des mesures afin de mettre fin à ces activités illégales.

## Caplan Duval

PRÉSENTE

LA MINTON

# La vente

PROFITEZ DU MEILLEUR ET DES MEILLEURES ÉPARGNES.  
50% SUR COUVERTS 5 PIÈCES  
40% SUR AUTRES PIÈCES

La fine porcelaine Minton rehausse l'élégance des tables partout au monde. Vous pouvez l'acquérir à des prix irrésistibles pour un temps limité seulement.

Couvert de 5 pièces  
Les pièces complémentaires offertes à raison:

MOTIF	PRIX DE LISTE*	PRIX DE VENTE*
Consort	290,00	158,00
Warwick	145,00	80,00
Bridal Veil	145,00	80,00
Marquesa	235,00	129,00
St. James	235,00	129,00
Grasmere	235,00	129,00
Newbury	235,00	129,00

## Caplan-Duval

6700, Côte-des-Neiges  
(Plaza Côte-des-Neiges)

483-4040  
APPELS SANS FRAIS:  
1(800) 361-6482

5800, boul. Cavendish  
(Mail Cavendish)

## Caplan Duval

ROYAL ALBERT  
Porcelaine anglaise

# Festival

En direct d'Angleterre

Rabais exceptionnels de 50% SUR COUVERTS, 40% SUR AUTRES PIÈCES

ARTICLE	MOTIF BREATH OF SPRING		MOTIF OLD COUNTRY ROSES		MOTIF LAVENDER ROSE		MOTIF SATIN ROSE	
	PRIX DE LISTE	VENTE	PRIX DE LISTE	VENTE	PRIX DE LISTE	VENTE	PRIX DE LISTE	VENTE
Couvert de 5 pièces	99,50	55,00	115,00	55,00	99,50	47,50	99,50	55,00
Tasse à thé et soucoupe	17,70	10,75	31,50	19,00	26,50	16,00	26,50	16,00
Assiette à dîner de 10 1/4 po	38,00	23,00	44,50	26,75	39,50	23,75	39,50	23,75
Assiette à salade de 8 1/4 po	20,50	12,50	22,00	13,25	19,00	11,50	19,00	11,50
Assiette à pain de 6 1/4 po	14,50	8,75	17,00	10,25	14,50	8,75	14,50	8,75
Coupe à dessert	19,50	11,75	19,95	12,00	17,50	10,50	17,50	10,50
Boî à céréales	29,50	17,75	26,95	16,25	22,95	14,00	22,95	14,00
Soupe avec rebord	31,95	19,25	39,95	24,00	34,95	21,00	34,95	21,00
Grande théière	120,00	72,00	120,00	72,00	99,50	59,75	99,50	59,75
Crémier et sucrier, petits	49,95	30,00	39,95	24,00	34,95	21,00	34,95	21,00
Plateau régali	29,95	18,00	29,95	18,00	26,95	16,25	26,95	16,25
Légumier oval	105,00	63,00	105,00	63,00	91,00	54,75	91,00	54,75
Plateau oval de 13 po	105,00	63,00	105,00	63,00	91,00	54,75	91,00	54,75
Gobelet à café	23,95	15,75	26,50	16,00	22,95	14,00	22,95	14,00
Salière et poivrière	45,95	27,75	39,95	24,00	36,95	22,25	36,95	22,25
Beurrier avec couvercle	42,00	25,25	42,95	26,00	37,95	23,00	37,95	23,00

Des rabais peuvent également être offerts sur d'autres motifs et articles de la collection Royal Albert.



## Caplan-Duval

6700, Côte-des-Neiges  
(Plaza Côte-des-Neiges)

483-4040  
APPELS SANS FRAIS:  
1(800) 361-6482

5800, boul. Cavendish  
(Mail Cavendish)

## NOUVEAU CONCEPT DE BAGUES FAMILIALES

Bague en 10K jaune sertie de 4 pierres rondes (enfants) et d'une pierre centrale ronde (mère).  
PRIX ORDINAIRE \$142 **\$109**

Bague en 10K jaune sertie de 4 marquises et d'une pierre centrale ovale qui représente la mère et de 6 pierres rondes pour les enfants.  
PRIX ORDINAIRE \$178 **\$129**

PRIX SPÉCIAUX POUR UN TEMPS LIMITÉ

Jonc éternité 14K  
24 diamants **\$1349**

Jonc semi-éternité  
14K, 7 diamants **\$369**

Très grand choix de bagues, bracelets, boucles d'oreilles, pendentifs, bagues à diamants, médailles maman et grand-maman, perles cultivées et d'eau douce.

40% de réduction sur la collection complète de montres SEIKO - LASALLE. LES NOUVEAUX MODELES DE MONTRES MICHEL HERBELIN SONT ARRIVÉS, VENEZ LES ADMIRER.

## BIJOUTERIE le roy

7139, rue ST-HUBERT (coin Jean-Talon)  
MONTRÉAL, QUÉ H2S 2N1  
277-4161

ckoi 97.7  
B 3  
CONCORDE

## Apprenez les règles du jeu en publicité



## Le Conseil des normes de la publicité

4823, rue Sherbrooke ouest, suite 130, Montréal, Qc H3Z 1G7 (514) 931-8060

# SUPER VENTE D'INTÉRIEUR

50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
1937 1987



**21,87\$** au moins les 4 litres  
SUPER LATEX SEMI-LUSTRE (162-110)

**21,87\$** au moins les 4 litres  
SUPER LATEX VELOUTÉ (161-110)

**23,87\$** au moins les 4 litres  
"UNE COUCHE" LATEX FINI PERLE (163-111)

**22,87\$** au moins les 4 litres  
SUPER ALKYDE FINI PERLE (120-110)

**17,87\$** au moins les 4 litres  
SUPER LATEX POUR PLAFONDS (160-112)

**SICO**  
LA TOUCHE DE L'EXPERT

Dans un choix de 250 teintes pastel. Cette offre se termine le 30 juin 1987.

285-7111  
LES ANNONCES CLASSÉES

POUR VENDRE VITE, VITE, VITE IL ME FAUT LA PRESSE!



la presse

<b>AU PRO DÉCOR</b> 1600, boul. Le Corbusier Centre Laval, Laval 682-2722	<b>COLOBAR DE PONT-VIAU ENR.</b> 357, boul. des Laurentides Pont-Viau, Laval 667-7200	<b>CHEZ LE PEINTRE DÉCORATION</b> Laval (Fabreville) 625-2454 H7P 3M1 Lachine 634-6489	<b>MARCEL LORTIE INC.</b> 8495, boul. St-Laurent 381-3967	<b>QUINCAILLERIE DANTE INC.</b> 6851, rue St-Dominique 271-5880 271-2057
<b>LUMBERLAND</b> Pointe-aux-Trembles 645-2721 Le Gardeur 582-1700	<b>LUMBERLAND</b> Dorval 636-0421 St-Léonard 325-2600	<b>LUMBERLAND</b> Laval-Ouest 627-6200 St-Vincent-de-Paul 661-7721	<b>QUINCAILLERIE LAMBERT INC.</b> 6524, Plaza St-Hubert Montréal 274-3521	<b>COLORATION PARIS</b> 4449, rue Wellington Verdun 769-6071
<b>GOINEAU &amp; BOUSQUET CIE LTÉE</b> 164, boul. des Laurentides Pont-Viau, Laval H7G 4P6 667-9770	<b>ARMAND BRUNET &amp; FILS LTÉE</b> 48, av. Wolsley nord Montréal-Ouest 481-8127	<b>JEAN DAoust LTÉE</b> 546, av. Duluth est Montréal 844-3659	<b>QUINCAILLERIE VALIQUETTE INC.</b> 1889, boul. des Laurentides Vimont, Laval 667-1270	<b>QUINCAILLERIE J. LEBEAULT INC.</b> 193, rue St-Charles ouest Longueuil 674-9423
<b>VAL ROYAL INC.</b> 7240, rue Waverly 270-8111 11401, boul. Pie-IX 325-6015 12200, boul. Laurentien 333-8140	<b>VAL ROYAL INC.</b> Pointe-Claire 694-8641 Tracy 743-3321	<b>VAL ROYAL INC.</b> Verdun 766-2769 Beloeil 467-3358	<b>BRICO CENTRE INC.</b> 2665, ch. Chambly 468-4434 2199, rue Lapierre, LaSalle 366-3992	<b>QUINCAILLERIE ROUSSEAU ENR.</b> 463, rue Victoria St-Lambert 671-3267
<b>DÉCORATION LE SIEUR INC.</b> 7567, boul. Taschereau Brossard 676-2912	<b>QUINCAILLERIE MERCIER INC.</b> 62, rue St-Jean-Baptiste ouest Ville Mercier 691-0443	<b>QUINCAILLERIE GOYER LTÉE</b> 1533, boul. Labelle Chomedey, Laval 681-3328	<b>QUINCAILLERIE MEILLEUR INC.</b> 5650, rue Grande-Allée St-Hubert 656-1720	<b>ROGER ROULEAU INC.</b> 5126, rue Beaubien est Montréal 254-9401
<b>DÉCORATION FRANCIS ENR.</b> 4460, rue Bélanger est Montréal 722-3539	<b>A. LALONDE Ltée</b> 3113, rue Masson Montréal 728-3637	<b>QUINCAILLERIE CHÂTEAUGUAY INC.</b> 3, rue Principale Châteauguay 692-8223	<b>RAVARY BUILDERS SUPPLIES</b> 9275, boul. Langelier St-Léonard 326-6800	<b>J.-A. SAUVÉ LTÉE</b> 3005, boul. de la Concorde Duvernay, Laval 661-2443
<b>EMPIRE PAPIER PEINT</b> 3455, av. du Parc Montréal 849-1292	<b>MODELECTRIC RONA</b> 1278, av. Beaumont Mont-Royal 731-6871	<b>QUINCAILLERIE GAGNÉ</b> 5200, rue Gatineau Côte-des-Neiges 731-6833	<b>QUINC. JUBINVILLE 1987 INC.</b> 1224, av. Van Horne Outremont 273-9851	<b>D &amp; G RÉNOVATIONS</b> 5890, rue St-Jacques Montréal 482-8381
<b>SICO</b>	<b>SICO</b>	<b>AUTOMAX</b> 3575, boul. Taschereau St-Hubert 676-0231	<b>AUTOMAX</b> 4245, rue Jean-Talon est Montréal 729-1889	<b>SICO</b>

# Québec et Ottawa affectent \$13 millions à l'aménagement de foyers pour les sans-abri

■ Environ 1 000 des 10 000 sans-abri que compte Montréal pourraient voir leur sort s'améliorer en cette Année internationale du logement et des sans-abri.

Québec et Ottawa ont en effet annoncé hier une aide financière de \$13 millions pour recycler des maisons de chambres ajouter des lits dans des centres d'hébergement existants.

L'annonce a été faite par le ministre québécois des Affaires municipales, M. André Bourbeau, et

le député fédéral Claude Lanthier, adjoint parlementaire de M. Stewart McInnes, ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

M. Bourbeau a dit que son ministère était prêt à étudier les projets destinés au logement des sans-abri qui lui seront soumis par des organismes sans but lucratif. Les \$13 millions, puisés à même les budgets encore disponibles dans la programmation de logement sans but lucratif de

Québec et d'Ottawa — le fédéral défrayant 75 p. cent du montant total — pourraient permettre de recycler de 150 à 200 chambres et d'aménager environ 1 000 lits.

Le ministre québécois a en outre annoncé qu'un fonds spécial de \$2,5 millions, placé sous la responsabilité de la Société d'habitation du Québec (SHQ), permettra un soutien direct et ponctuel à des organismes fournissant des services aux sans-abri, pour principalement acheter des meubles et de l'équipement.

On estime que le quart (ou 2 500) environ des 10 000 sans-abri de Montréal ont été victimes de violence. Ce sont très majoritairement des femmes. Un autre quart serait constitué de jeunes sans travail et sans ressources.

Le ministre Bourbeau a dit espérer hier que l'on puisse trouver, d'ici la fin de la présente décennie, « non seulement un secours temporaire, mais aussi des solutions permanentes aux plus démunis de notre société ».

**ERRATUM**  
 Dans notre annonce publiée en page 19 du cahier «Jardin Maison» dans LA PRESSE du 29 avril 1987, la désignation du filtre 17FM5LA aurait dû se lire comme suit:  
**Filtre Jacuzzi 17FM5LA de 150 lb de sable Super-prix 299\$**  
 Nos excuses à notre clientèle.  
**CENTRE CITADELLE**



*Contribuons au Téléthon de l'espoir*

**LE DIMANCHE 10 MAI 10h30 à 15h00**

**Fondation Communautaire Canadienne-Italienne du Québec inc.**  
 505, rue Jean-Talon est  
 Montréal, Qc. H2R 1T6  
 Tél.: 274.6725

**CFCE**  
 câble 11

**Ora & Sempre**

**AVIS**

**REGISTRE DES ACUPUNCTEURS DU QUÉBEC**

Les personnes autres que des médecins qui désirent se prévaloir de l'article 21 de la Loi Médicale (clause «Grand-père») pour fins d'exercice de l'acupuncture doivent adresser leur demande écrite avant le 1er juin 1987 à:

**CORPORATION PROFESSIONNELLE DES MÉDECINS DU QUÉBEC**  
 SECRETARIAT D'ACUPUNCTURE  
 1440, rue Sainte-Catherine Ouest, Bureau 914  
 Montréal (Québec)  
 H3G 1S5

**AUGUSTIN ROY, M.D.**  
 Président et Secrétaire général

**LOI MÉDICALE — ARTICLE 21**

«21. Malgré les paragraphes a et c du premier alinéa de l'article 20, le Bureau doit inscrire au registre prévu à cet article toute personne qui:  
 a) en fait la demande écrite à l'Ordre avant le 1er juin 1987;  
 b) a exercé l'acupuncture au Québec avant le 8 septembre 1986;  
 c) est diplômée d'une école d'acupuncture ou elle a reçu un enseignement théorique et clinique d'au moins 1.000 heures dans les matières prévues par règlement; et  
 d) subit avec succès les examens déterminés et contrôlés par un comité d'examineurs composé de trois personnes dont deux sont nommés par le Bureau et l'autre par l'Office des professions du Québec.  
 Dans le cas des personnes qui ont satisfait à l'exigence prévue au paragraphe a du premier alinéa, les examens prévus au paragraphe d du premier alinéa doivent avoir lieu au plus tard le 31 décembre 1987.  
 Les personnes qui subissent un échec aux examens prévus au paragraphe d du premier alinéa doivent avoir la possibilité de se présenter, dans les six mois qui suivent cet échec, à une nouvelle session d'examens déterminés et contrôlés par un comité d'examineurs composé conformément à ce paragraphe.»


**ENSEIGNANTS — ENSEIGNANTES**

**LE MARDI 19 MAI 1987 RENDEZ-VOUS AVEC LÉONARD DE VINCI INGÉNIEUR ET ARCHITECTE**

Pour souligner l'exposition «Léonard de Vinci, ingénieur et architecte», La Presse publiera un cahier spécial dans son édition du mardi 19 mai 1987.

Ce cahier spécial contiendra une foule d'informations relatives à l'exposition et vous fera mieux connaître Léonard de Vinci en tant qu'ingénieur et architecte.

De plus, le service éducatif de La Presse vous propose une stratégie pédagogique permettant d'utiliser le contenu du cahier spécial comme source d'apprentissage pour vos élèves. Ces derniers pourront mieux saisir la portée de l'événement et jouir davantage de leur visite de l'exposition.



Etude de mécanisme, v. 1497, Madrid MS. 1 de Madrid, f. 45 r. Photo: Biblioteca Nacional, Madrid

**COMMENT RECEVOIR LE CAHIER SPÉCIAL AINSI QUE LA STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE?**

Dans le cadre du programme «Journal en classe», nous offrons aux enseignants la possibilité d'obtenir des exemplaires de La Presse à moitié prix. Il vous suffit donc de commander, pour votre classe, l'édition de La Presse du mardi 19 mai 1987 (une commande d'un minimum de 10 exemplaires est requise).

Pour commander, composez le numéro:  
**285-6967**  
 Date limite: Le lundi 11 mai 1987, à 17 h.

**GAGNEZ UNE VISITE GUIDÉE INOUBLIABLE POUR VOUS ET VOTRE CLASSE**


Parmi ceux qui commanderont 10 exemplaires et plus, un tirage sera effectué et trois enseignants ou enseignantes gagneront une visite guidée de l'exposition Léonard de Vinci avec leur classe (maximum de 32 élèves par classe).

**COMMENT PARTICIPER?**  
 En commandant, avant le 12 mai, un minimum de 10 exemplaires de l'édition du 19 mai. Le tirage sera fait le 13 mai et les gagnants seront prévenus par téléphone. La visite de l'exposition aura lieu le 3 juin à 10 h.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Céline Landry au  
**285-6890**

**Vient de paraître**

**LA MENSTRUATION: JE VEUX SAVOIR**



Helen McKinnon Doan, Ph.D.  
 et Joyce M. Morse, I.L., Ph.D.

Cet ouvrage apporte aux filles qui approchent la puberté toute l'information qu'elles souhaitent et dont elles ont besoin à propos de la menstruation.

Un manuel indispensable pour les jeunes filles et les adultes qui sont à leur écoute — leurs parents et les professionnels de l'éducation.

**120 pages**  
**EN VENTE PARTOUT**

**OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉ(E)S DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION**

**BON DE COMMANDE 002**  
 Veuillez me faire parvenir  
 ( ) exemplaire(s) de «La menstruation: je veux savoir» au prix de 11,95\$ chacun plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention.  
 Je suis abonné(e) à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir ( ) exemplaire(s) de «La menstruation: je veux savoir» au prix de 9,55\$ chacun, plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention.

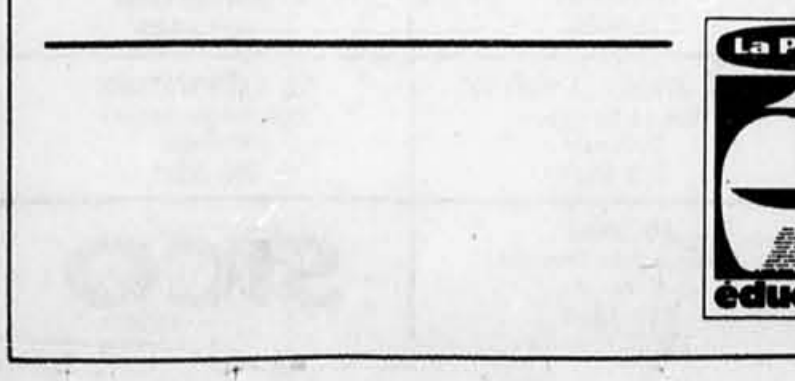
No d'abonné(e).....

**IMPORTANT:** Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Editions La Presse Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.  
 MASTERCARD ou VISA  
 No.....

À retourner aux:  
**Éditions La Presse Ltée**  
 44, Saint-Antoine Ouest  
 Montréal (Québec) H2Y 1J5

NOM.....  
 ADRESSE.....  
 VILLE.....  
 PROVINCE.....  
 CODE POSTAL..... TÉL.....  
 TOTAL..... (Plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention avec chaque commande)  
 Ci-joint..... \$  
 Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.



## Entreprise acquittée d'une accusation d'avoir décrété un lock-out illégal

Le juge Robert Burns du Tribunal du travail a acquitté, cette semaine, la compagnie Produits hydroliques de Varennes inc. de l'accusation d'avoir décrété et maintenu un lock-out illégal depuis le 6 août 1986.

Les actes d'accusation contre la compagnie et ses administrateurs comportaient au total 60 chefs, et les inculpés étaient passibles d'amendes pouvant varier, au total, de \$140 000 à \$1 400 000. Les sommations avaient été émises sur dénonciations de la CSN, déposées en vertu de l'article 142 du Code du travail.

La compagnie maintient depuis le début de l'affaire que le lock-out décrété le 6 août 1986 était légal, alors que le syndicat prétendait le contraire et recherchait la condamnation de la compagnie.

Le président de Produits hydroliques de Varennes, M. Robert Proulx, a déclaré que si la compagnie avait été condamnée et obligée de payer de telles amendes, ça aurait été la faillite et donc la fermeture de l'usine.

Le syndicat était représenté par Me Paul Thibault. L'avocat de la compagnie était Me Pierre-Louis Trudeau.

## La Chambre des Lords ordonne la stérilisation d'une handicapée mentale de 17 ans

Agence France-Presse  
LONDRES

La Chambre des Lords a tranché hier en dernier ressort en faveur de la stérilisation controversée d'une handicapée mentale de 17 ans, conformément aux vœux de sa famille et des autorités du comté où elle réside.

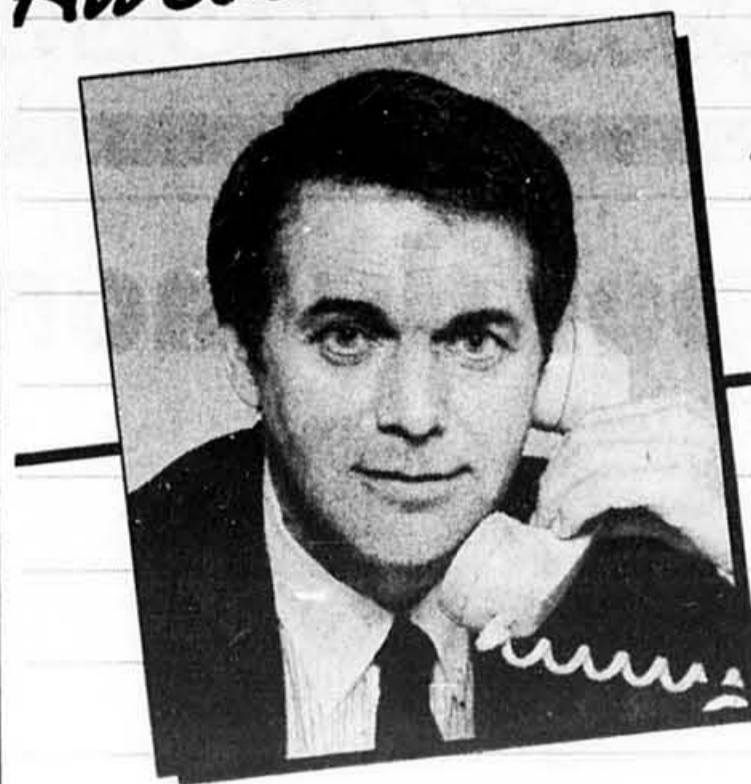
La Chambre des Lords, la plus haute instance juridique de Grande-Bretagne, confirme la récente

décision d'un tribunal de Newcastle (nord-est de l'Angleterre), selon laquelle l'adolescente, qui a l'âge mental d'un enfant de 5 ans, devait être stérilisée avant sa majorité.

Une grossesse serait « un véritable désastre » pour la jeune fille, a souligné l'un des cinq juges de la Chambre, Lord Bridge of Harwich, qui a ajouté que la Chambre des Lords avait considéré en priorité l'intérêt de l'adolescente.

## An coeur de l'action

avec Claude Poirier



Suivez l'enquête à l'émission **La Filière**, du lundi au vendredi, de 15 h à 17 h. Claude Poirier vous entraîne sur la scène judiciaire et vous dévoile ses secrets sur tous les grands dossiers de l'heure.

Du lundi au vendredi  
de 5 h à 5 h 30,  
de 5 h 30 à 9 h,  
de 9 h à 12 h,  
de 12 h à 14 h,  
de 14 h à 15 h,  
de 15 h à 17 h,  
de 17 h à 18 h 30,  
de 18 h 30 à 22 h,  
de 22 h à 2 h,  
de 2 h à 5 h.

Le matinal, avec André Breton  
Les matins de Jean Courmoyer  
L'émission Serge Laprade  
Agora, avec Jean Courmoyer  
Super Quizz 85, avec Jacques Salvail  
La Filière, avec Claude Poirier  
Actions Sports, avec Jean-Paul Chartrand  
Richard Lelièvre  
Sommeil interdit, avec Roger Drolet  
Martin Auclair

85 CKVL

AU COEUR DU QUOTIDIEN



# Zellers

Samedi seulement

# grattez et épargnez!

EN VIGUEUR le samedi 2 mai 1987 SEULEMENT

# RABAIS DE 10% À 50%

## SUR TOUS VOS ACHATS\* EN MAGASIN!

- Chaque carte fait un gagnant!
- Vous trouverez caché sous le sceau spécial qui se trouve sur la carte 'grattez et épargnez' le montant que vous pouvez épargner soit 10%, 15%, 25% ou 50% sur les achats\* faits en magasin ce samedi!

\*Sauf sur produits de la tabagie, repas au restaurant et certificats-cadeaux!

- Demandez votre carte 'grattez et épargnez' dès votre entrée en magasin — mais ne grattez pas la carte sur le champ! La caissière Zellers enlèvera le sceau et validera la carte quand vous passerez à la caisse pour régler vos achats!
- Règlements du concours à l'endos de la carte 'grattez et épargnez'!
- Cartes disponibles en quantités limitées.

• DEUX-MONTAGNES  
Les Promenades Sainte-Marthe

• GREENFIELD PARK  
Les GaleriesTaschereau

• MONTRÉAL  
Centre d'achats Domaine

• LASALLE  
Place Newman

• LONGUEUIL  
Place Désormeaux

• ROSEMÈRE  
Les Galeries des Mille-îles

• POINTE-CLAIRE  
195, boul. Hymus

• REPENTIGNY  
Place Repentigny

• SAINT-JÉRÔME  
Les Galeries des Laurentides

• SAINT-LAURENT  
Les Galeries Saint-Laurent

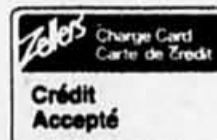
• BELOEIL  
Centre d'achats Montenach

• SAINT-HYACINTHE  
Les Galeries Saint-Hyacinthe

• SAINT-JEAN  
Carrefour Richelieu

• TERREBONNE  
Les Galeries Terrebonne

• POINTE-AUX-TREMBLES  
Carrefour de la Pointe



# La Presse

# des SIX-DOUZE

L'objectif de cette page est d'offrir aux enseignants et aux enseignantes des textes d'actualité rédigés de manière à faciliter leur utilisation à des fins pédagogiques.

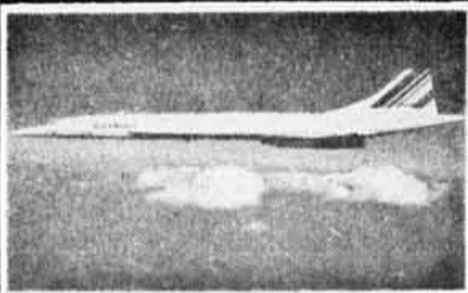
Préparés par deux enseignantes à partir d'articles publiés dans La Presse, ces textes s'adressent particulièrement aux élèves du primaire, les 6 à 12 ans. Cette page sera publiée jusqu'au 5 juin 1987.

Nous remercions la Commission scolaire Baldwin Cartier de sa collaboration. Pour renseignements, Céline Landry: (514) 285-6890.

SEMAINE DU 22 AU 28 AVRIL 1987



## À PROPOS



Bonjour,  
Nous espérons que vous allez tous très bien. Nous avons appris que plusieurs ont été déçus de ne pas recevoir de réponse à leur lettre de commentaires sur la page des SIX-DOUZE. La raison c'est que nous avons reçu plus de 800 lettres! Mais soyez un tout petit peu patients; tous ceux qui ont donné correctement leur nom et leur adresse peuvent s'attendre à recevoir des nouvelles de nous dans les prochains jours.

Cette semaine, nous montrons la photo du Concorde dans lequel pourront faire un jour un voyage ceux qui gagneront le concours de «L'aventure en Supersonique». N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 15 mai pour participer.

Pour le concours «Edphy», n'oubliez pas que vous avez trois chances de participer chaque semaine puisque les coupons de participation sont publiés les vendredis, samedis et dimanches.

Bonne semaine!

Christiane Labrie et  
Christiane Paquette  
LA PRESSE  
Service de la Promotion  
7, rue Saint-Jacques  
Montréal (Québec) H2Y.1K9

## L'appel du monstre sacré



La plus haute ascension d'hiver de l'histoire de l'alpinisme sera tentée dans moins de dix mois.

L'équipage est composé de vingt alpinistes polonais, britanniques et québécois.

Le sommet du K2 est situé à quelque 1500 kilomètres au nord-ouest du mont Everest.

La cime du K2 a 8885 mètres; elle dépasse l'Everest de 37 mètres.

L'exactitude des mesures prises par satellite n'a pas encore été confirmée. Le K2 est surnommé la «montagne sauvage».

L'une des premières tentatives de conquête a été faite en 1909.

La montagne est à cheval sur la frontière du Cachemire (Pakistan) et de la Chine. Le K2 se présente comme le

plus meurtrier de tous les sommets. L'été dernier, 13 alpinistes ont péri en escaladant ce mont.

Les conquérants auront à affronter une température de -50° Celsius et des vents de 150 km/h.



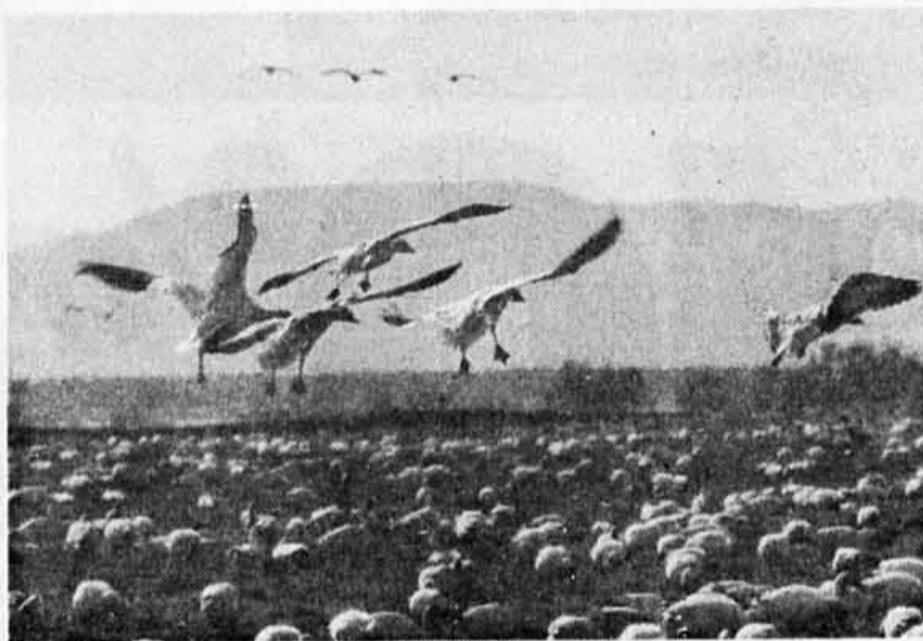
## Un défi à relever

Une famille d'une banlieue de Toronto, les Cleary, vit sans téléviseur. Et ce, depuis 9 mois. Cela a-t-il changé leur vie? Eh oui! Les enfants jouent plus, se querellent moins souvent. Leurs notes scolaires sont meilleures peut-être parce que les parents ont plus de temps pour les aider. Lorsqu'ils reçoivent des visiteurs ils doivent inventer des jeux,

trouver des sujets de conversation. Quatre-vingt-dix pour cent des familles ont un téléviseur. La vôtre est probablement de celles-là. Voudriez-vous faire un test et ne pas regarder la télévision pendant une semaine? Vous pourriez nous envoyer vos impressions sur cette expérience. Qui sait, peut-être y prendrez-vous goût?

## LA PUCE À L'OREILLE

### Mystérieuse oie blanche



L'oie blanche pose encore beaucoup de questions aux chercheurs. M. Jean Bédard, biologiste, mène des recherches sur l'oie blanche depuis 7 ans. Certaines périodes de la vie de ces oies restent mystérieuses. On ignore comment se déroule leur voyage de 3500 km qui les mène du Québec jusqu'à l'extrême nord de la terre de Baffin (Territoires du Nord-Ouest) où elles nichent. On ne sait pas non plus comment s'effectue leur retour.

Pour pouvoir suivre l'oie lors de ses déplacements et la retracer, Jean Bédard doit baguer les oies. Cette opération se fait en avril à Baie-du-Fèvre, près du lac Saint-Pierre, au Québec, où

les oies font escale avant de repartir à la mi-mai pour les lieux de nidification. Les aides de M. Bédard les prennent dans de grands filets en évitant de les blesser. Ils notent le poids, l'âge, le sexe, la quantité de gras de l'oie et l'endroit où ils l'ont capturée. Depuis quelques années, le groupe a bagué ainsi 1400 oiseaux.

L'oie des neiges pèse environ 3 kilos et comprend deux variétés: la grande et la petite. On peut distinguer la petite oie par sa couleur foncée. Chez la grande oie, la couleur foncée est en moins grande quantité sur son plumage.

La population actuelle de l'oie des neiges serait de 250 000 à 300 000 oiseaux.



Une journée inoubliable pour ces élèves de 3e année de l'école Saint-Marc de Candiac. La lettre gagnante de leur compagne Marie-Claire Jubinville a permis à toute l'école de recevoir la visite de Youppi, la mascotte des Expos, le 23 avril dernier.

## Problème de pollution dans le port



Une nappe d'huile et des matières organiques pour le moins repoussantes sont apparues dans un bassin au port de Montréal.

C'est Environnement Canada qui a alerté le service des travaux publics de Montréal. Une équipe d'urgence a été dépêchée sur les lieux. On a réalisé que l'huile provenait d'un égout municipal. Quant aux matières organiques, elles proviendraient de la décomposition du fond vaseux. Elles seraient formées de matières fécales et de gras animal provenant peut-être des égouts d'un abattoir et de poussière de grains provenant d'un élevateur de grains.

Environnement Canada a fait appel à une compagnie spécialisée dans le nettoyage des matières polluantes.

## QUOI FAIRE



Cette semaine, pourquoi ne pas vous rendre à votre bibliothèque municipale? La bibliothèque de Montréal-Nord nous a suggéré des trésors de livres que vous pouvez sûrement trouver près de chez vous. Nous savons qu'il y a des centaines de livres à lire mais voici quelques titres pour vous guider dans votre choix.

**Sophie et Pierrot** — Pour les 6 à 9 ans, de Ginette Anfoussé. C'est l'histoire de Sophie, le garçon manqué, et Pierrot, une vraie fille.

**Zunik dans le championnat** — Ce livre de Bertrand Gauthier est publié aux éditions de la Courte Échelle pour les 3 à 8 ans. Une histoire que vous pourriez vivre aussi: perdre un match de hockey.

**Journal intime d'Anni Croche**, de Bertrand Gauthier à la Courte Échelle pour les 9 à 13 ans. Une petite fille fofolle, Anni Croche, se raconte dans son journal intime.

Pour les 9 à 13 ans, une série traitée de sujets d'actualité. C'est aux Éditions Gamma, dans la série «A la une». **Le Terrorisme, Les pluies acides, La Famine en Afrique ou La course aux armements nucléaires.**

Finalement, pour les 6 à 12 ans, nous avons pensé à un livre dans la collection des petits débrouillards: **Les petits marmittons.** Il vous suggère des recettes mais aussi des expériences culinaires. Bonne lecture!

## NOUVELLES EXPRESS

Le groupe U2 connaît un grand succès avec son dernier disque «Joshua Tree». Ce microsillon se retrouve dans les trois premières positions de nombreux palmarès (Angleterre, Allemagne de l'Ouest, Australie, Canada). Le groupe est actuellement en tournée aux États-Unis. Tous les billets de leurs spectacles sont déjà vendus.

Le cinéaste Claude Jutra, pionnier du cinéma au Québec, est mort. Claude Jutra a créé, entre autres, «A tout prendre», «Mon oncle Antoine» et «Kamouraska». Ces trois films ont marqué l'histoire de notre cinéma par leur qualité.

Deux policiers de la CUM, Jacques Blondin et Robert Laurin, lanceront bientôt un 45 tours pour souligner l'année internationale des sans-abri. Ils veulent ainsi récolter de l'argent pour aider les maisons qui accueillent les itinérants de Montréal. Les paroles et la musique de la chanson «Il faut qu'on aime» sont de l'agent Robert Laurin, déjà auteur-compositeur de 200 chansons.



Jean-Paul II accueilli à Bonn par le président Richard von Weizsäcker de la RFA. PHOTOLASER AP



La religieuse Edith Stein, d'origine juive, et le jésuite Rupert Mayer, tous deux victimes du régime nazi, que Jean-Paul II béatifiera lors de son voyage en cours en RFA.



# Le pape Jean-Paul II est arrivé en RFA

Agence France-Presse  
COLOGNE

Jean-Paul II est arrivé jeudi soir à l'aéroport de Bonn-Cologne pour une visite de cinq jours en RFA, au cours de laquelle il va béatifier la carmélite d'origine juive Edith Stein, assassinée à Auschwitz, et le père jésuite anti-nazi Rupert Mayer.

Au début de son second voyage pastoral en RFA, le Saint-Père a plusieurs fois et longuement évoqué le dossier épineux du rôle de l'Église catholique sous la « tyrannie nazie », s'employant à la disculper des critiques de passivité qui lui ont souvent été adressées.

Alors que la béatification d'Edith Stein avait fait l'objet d'une vive polémique, l'Église catholique ayant été accusée de faire d'une martyre juive une martyre chrétienne, le Pape a pris bien soin de rappeler l'appartenance d'Edith Stein au peuple juif. Dans l'allocution qu'il a prononcée en allemand à l'aéroport, Jean-Paul II a souligné qu'elle avait « suivi en tant que juive et religieuse catholique le calvaire de son peuple jusque dans l'extermination, dans l'espoir chrétien ».

Il a également salué « tous ceux qui parmi le peuple allemand n'ont pas plié devant la tyrannie du national-socialisme ». Il a rendu hommage aux victimes du nazisme parmi les « frères et les sœurs » de l'Église évangélique (protestante) et appelé de ses vœux « une unité plus profonde des Églises chrétiennes ».

Le Pape avait été accueilli d'abord par le cardinal Joseph Höffner, président de la Conférence épiscopale, puis par le président de la République Richard von Weizsäcker. Cette visite étant la seconde en RFA après celle de 1980, il n'a pas baisé le sol allemand.

Après son allocution à l'aéroport, il s'est rendu en hélicoptère à Cologne pour y rencontrer les évêques allemands qui sont ses hôtes. Devant eux, il a longuement évoqué le rôle de l'Église sous le III-ème Reich et la « lutte ouverte qu'a menée contre elle Hitler, malgré les engagements juridiques et les garanties contractées solennellement en vertu du concordat du Reich ».

« L'Église et l'épiscopat allemand, a-t-il dit, se retrouveront dans une situation lourde de responsabilités. Bien que les évêques allemands eussent discerné à temps les grandes erreurs et les graves dangers du mouvement nazi, et mis en garde les fidèles, leur marge d'action fut de plus en plus réduite. Il ne leur resta d'autres armes que les protestations et un enseignement intensif des fidèles. »

### Avocat de la vie

Parlant du rôle du Vatican, le pape a dit: « Le Saint-Siège qui s'était déjà efforcé de parer au pire en ratifiant le concordat n'a d'ailleurs pas assisté sans réagir à la persécution croissante des Églises en Allemagne. » Après avoir évoqué l'encyclique du pape Pie XI « Mit brennender Sorge » (1937), Jean-Paul II a souligné: « Il ne fut cependant plus possible d'arrêter l'évolution funeste. »

Après avoir dénoncé l'« extermination organisée », perpétrée par les nazis, le Saint-Père a engagé les évêques à « toujours se faire l'avocat de la vie ». « Compte tenu du nombre horriblement élevé d'interruptions de grossesse et des pratiques de plus en plus souvent autorisées d'aide à la mort, le service de la vie revêt de nouveau pour nous une grande urgence », a-t-il ajouté.

Après avoir rencontré les évê-

ques, le Pape a terminé la première journée de sa visite par un entretien avec le président du comité central des catholiques allemands, M. Hans Maier, qui avait eu des déclarations très critiques contre ce voyage pastoral, l'estimant inutile.

Vendredi matin, le Pape, dont

le programme est très chargé, se rend à Bonn pour un entretien avec le président von Weizsäcker. Il béatifiera ensuite Edith Stein au cours d'une messe dans le grand stade de Cologne capable d'accueillir 75 000 fidèles.

Dans l'après-midi, il doit ren-

contrer les leaders de la communauté juive allemande avant de s'envoler pour Muenster, ouest de la RFA, où il célébrera deux vespres avant d'aller se recueillir dans la cathédrale sur la tombe du cardinal Clemens-August von Galen, autre éminente personnalité anti-nazie.

## NUTRITE EN SPÉCIAL PAUL

CHEZ LA PÉPINIÈRE

SAMEDI ET DIMANCHE 2 ET 3 MAI

**Superturf**  
Cet engrais de 1re qualité vous donnera un gazon en santé et de vigoureuses racines.  
Sac de 9 kg  
**SPECIAL 10<sup>95</sup>**

**Superturf + Herbicide**  
Cet engrais de 1re qualité vous donnera un gazon en santé et de vigoureuses racines.  
Sac de 10 kg  
**SPECIAL 10<sup>95</sup>**

**Spécial jardin**  
L'action de cet engrais contribue à maintenir un équilibre dans le sol.  
Sac de 10 kg  
**SPECIAL 8<sup>95</sup>**

**Prix spécial sur vivaces**

Ord. de \$2.75 à \$4.29 SEULEMENT

**\$1<sup>95</sup>** pour la plupart des plantes.

Apportez-nous cette annonce et vous obtenez **GRATUITEMENT** un rosier préemballé avec tout achat de \$35 ou plus.

Ord. jusqu'à \$7.50

**RICHE TERRE NOIRE**

Sac de 30 litres  
Ord. \$2.75

**EXTRA SPECIAL \$5<sup>50</sup>**

3 sacs pour

**COMMENT PRENDRE VOS ÉCHANTILLONS DE SOL**

Prenez 3 cubes de terre dans 3 endroits par 100 cm carrés de sol. Prenez 3 cubes de terre dans 3 endroits par 100 cm carrés de sol.

L'agronome pour Nutrite, M. Paul Pouliot sera sur place samedi 2 mai. Il analysera votre sol et vous fera les recommandations Nutrite nécessaires.

9519, boul. GOUIN, Pierrefonds • 684-0290

**ÉPARGNEZ 400.**

**BAUHAUS**

Par Bauhaus, sofa-lit aux lignes pures contemporaines en cuir bleu. Muni d'un matelas deux places à ressorts continus.

Prix courant 1299.88

**SPECIAL 899.**

**ÉPARGNEZ 200.**

**Sklar-Peppler**

Sofa-lit deux places, de style traditionnel par Sklar-Peppler. Dossier capitonné, accoudoirs arrondis, frange et matelas «Sklar DeLuxe» de 252 ressorts. Les ressorts des coussins de siège sont couverts par la fameuse garantie «Sklar Plus» de dix ans.

Prix courant 999.88

**SPECIAL 799.**

**ÉPARGNEZ 193.**

**Sklar-Peppler**

Sofa-lit par Sklar-Peppler de style contemporain avec repose-tête réglable pour plus de confort. Recouvert entièrement de tissu acrylique. Matelas deux places à ressorts internes.

Prix courant 892.88

**SPECIAL 699.**

## BEAUTÉ DE JOUR REPOS DE NUIT

De jour, leur design très moderne contribuera à meubler confortablement n'importe quelle de vos pièces. De nuit, ils se transforment en parfait lit d'appoint avec un matelas moelleux et reposant pour que vos invités se sentent comme chez eux. Le sofa-lit chez Pascal pour passer un bon jour et une bonne nuit.

**2 FAÇONS D'ACHETER INTELLIGEMMENT**

Achat minimum de 750\$ après approbation

**CHOIX #1**

- Aucun versement comptant
- Aucun intérêt
- Aucun paiement avant le

**3 août 1987**

**CHOIX #2**

- Aucun versement comptant

Paiement en 24 versement consécutifs égaux moyennant un intérêt annuel de **6,9%**

EXEMPLE:

Achat	Coût de crédit	24 versements de	Coût total
750\$	55.20\$	33.55\$	805.20\$

**D 6**

**CONCORDE**

**Pascal ouest — 336-7170**

3600, Côte-Vertu  
Centre commercial Le Bazar

**Pascal est — 254-4971**

6800 est, Jean-Talon  
à l'ouest des Galeries d'Anjou

GERMAIN TARDIF

## Manif et alerte à la bombe au Palais de justice

■ Une centaine de surveillants de détention des prisons de Bordeaux et de Parthenais se sont rassemblés, hier, à 13 heures, au Palais de justice de Montréal, pour manifester leur insatisfaction, voire leur colère, devant ce qu'il appellent « l'intransigeance » du ministère de la Justice qui refuse de se rasseoir à la table de négociations pour conclure une entente collective.

Au cours de ce rassemblement, une alerte à la bombe a forcé les agents de sécurité du vaste immeuble de la rue Saint-Antoine à

fermer toutes les portes d'entrée pendant près d'une heure, alors qu'une bonne quinzaine de voitures de la Sûreté du Québec étaient dépêchées sur les lieux.

Il s'agissait d'une fausse alarme qui a néanmoins eu pour effet de retarder de quelques minutes la reprise de l'activité judiciaire dans un bon nombre de cas.

Après avoir entendu les propos des dirigeants syndicaux, les manifestants ont procédé à « la visite du Palais » et se sont rendus, pancartes en mains, à divers étages de

l'édifice qui en compte 16. Par mesure de précaution, le service de sécurité a décidé de fermer à clé plusieurs salles durant cette tournée.

Les manifestants sont membres de l'Union des agents de la paix en institutions pénales. Leurs collègues du Palais de justice qui étaient au travail se sont abstenus de participer à la manifestation, de sorte que la rumeur voulant qu'ils aient été remplacés par des effectifs de la SQ est sans fondement.

Le président du syndicat, M. Gilles Bolduc, a déclaré que l'événement constituait « le coup d'envoi de manifestations tournantes » qui auront lieu, ces jours prochains, dans plusieurs endroits de détention dans la province.

Ainsi, on se propose d'aller prêter main forte aux confrères de Saint-Jérôme en fin de semaine et à ceux de Québec mardi. Des autobus seront nolisés pour le transport des participants dans les deux cas.

Le conflit entre des agents de la paix et le gouvernement a trait au renouvellement de la convention collective. La dernière date du 31 décembre 1985 et c'est celle qui demeure en vigueur jusqu'à la conclusion d'un nouvel accord.

Le salaire, après cinq ans de service, est de \$28 000 par année, ce qui constitue un écart de 23,5 p. cent du salaire que reçoit l'officier de premier niveau. Le syndicat veut que cette marge soit réduite à 10 p. cent. L'employeur offre une augmentation de 3,5 p.

cent, ce que l'on trouve nettement insuffisant.

L'agent de la paix ne peut, par ailleurs, bénéficier du fonds de pension qu'après 35 ans de service alors que le syndicat veut porter la limite à 32 ans.

La moyenne d'années de service de l'ensemble des agents de la paix est 16 tandis que la moyenne d'âge est de 42 ans.

Leur semaine de travail est de 40 heures et ils réclament une semaine de 37 heures et demie.

# UN JOUR SEULEMENT! LE SAMEDI 2 MAI

# RABAIS 15%

## SUR TOUTES\* LES TENUES MODE POUR HOMMES ET FEMME

\* Sauf les tenues mode pour hommes et femmes à prix déjà réduits lors de notre Vente N° 1, Polo de Ralph Lauren pour hommes et femmes et nos rayons sous licence incluant Dunhill, Boutique Browns, Fourrures. Achat en magasin seulement.

**Simpson**  
MONTRÉAL

(JOUR SUPPLÉMENTAIRE MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT: VENDREDI 1er MAI)



TOUT EST DANS LE STYLE

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE: MODIFICATION DE NOS HEURES D'OUVERTURE DURANT LA GRÈVE DE LA STCUM À NOTRE MAGASIN DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL. LES LUNDI, MARDI, MERCREDI ET SAMEDI de 9 h à 17 h. LES JEUDI ET VENDREDI de 9 h à 21 h. TOUS LES MAGASINS SIMPSON DE BANLIEUE GARDENT LES HEURES HABITUELLES.